

MELUN VAL DE SEINE

Panorama

Territorial

2022



Édito



Louis Vogel

*Président de la
Communauté
d'Agglomération
Melun Val de Seine
Maire de Melun*

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est riche de nombreux atouts : sa population, ses sites touristiques remarquables, son cadre de vie, ses berges de Seine, son tissu économique et associatif... Mettre en musique l'ensemble de ces ressources, au service de tous, nécessite de les connaître de manière fine et précise. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a mis en place un observatoire territorial. L'objectif est de capitaliser un ensemble de données et d'analyser les tendances d'évolution de l'Agglomération dans ses différentes composantes, en particulier sur ses champs de compétences : habitat, mobilité, développement économique, environnement, tourisme...

La vocation de cet observatoire est double :

- produire des analyses cartographiques et statistiques afin de constituer un outil d'aide à la décision des élus locaux et d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre,
- diffuser l'information auprès des acteurs de la société civile et du grand public.

Pour partager la connaissance de notre territoire, nous éditons annuellement un panorama territorial.

Nous souhaitons faire évoluer ce document chaque année en ajoutant ou en complétant une thématique. Cette année, nous avons fait le choix d'enrichir deux thématiques : celle de l'emploi en traitant la formation, celle de la mobilité et du mode de déplacement de nos actifs. Nous proposons également une nouvelle rubrique sur la santé sous l'angle de l'accessibilité aux soins et au sport ainsi que la prévention.

Enfin, pour aller plus loin dans la diffusion de l'information, nous proposons un portail cartographique sur notre site internet.

SOMMAIRE

- 3** Territoire
- 4** Population
- 6** Ménages
- 8** Logements
- 11** Logements et énergie
- 14** Formation - Emploi
- 18** Mobilité
- 20** Établissements
- 24** Vie locale autour de la santé
- 26** Patrimoine naturel et culturel



Territoire

L'AGGLO C'EST



20 communes



155 km²



131 924 habitants



5 907 étudiants



54 046 ménages



59 659 logements



17 475 établissements



50 167 emplois



Accessible par autoroute **A5 et A6**



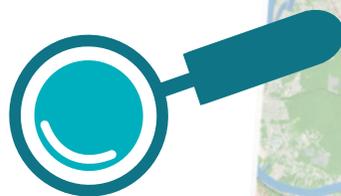
Desservie par la ligne **R Transilien**
et le **TER** Bourgogne (25 min de Paris),
ligne **D**



1/3 d'espaces verts



44 km de berges de Seine



Population

Population en 2018

131 924 habitants

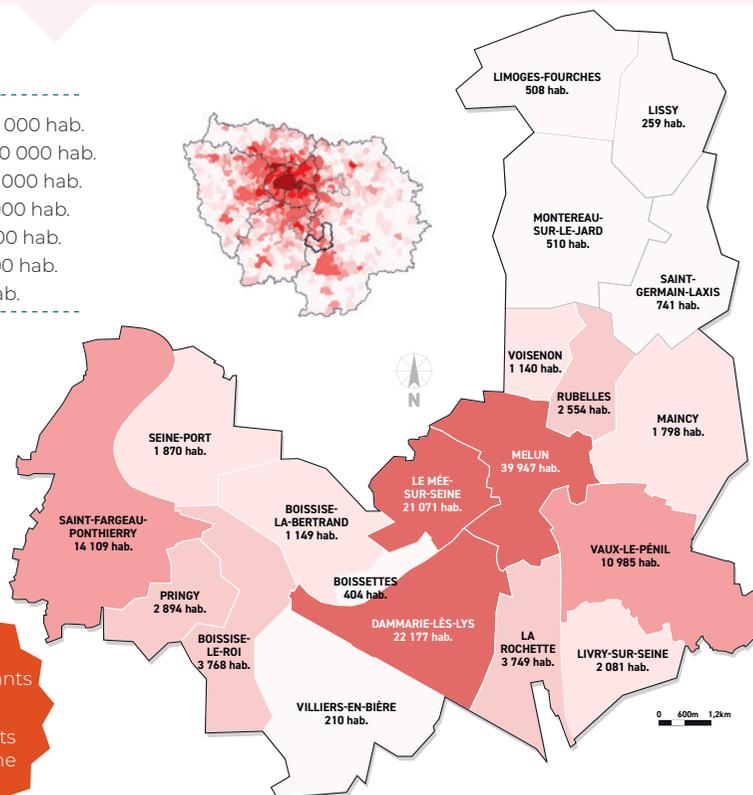
NB : la population en 2019 est de **133 262** habitants mais le présent document traitera la population de 2018 car les données statistiques détaillées de 2019 seront diffusées en juin 2022.

- La densité de population, **861 habitants au km²**, oscille entre 19 pour la commune de Villiers-en-Bière et 4 968 habitants au km² pour la ville Préfecture.
- **9,3%** des habitants Seine-et-Marnais sont sur le territoire. À titre indicatif, la densité est de **240 habitants au km² en Seine-et-Marne et 1 022 habitants au km² en Île-de-France**.
- La répartition spatiale de la population est contrastée : **82%** des habitants résident **sur les 5 communes** de plus de 10 000 habitants.

Évolution 2013 à 2018

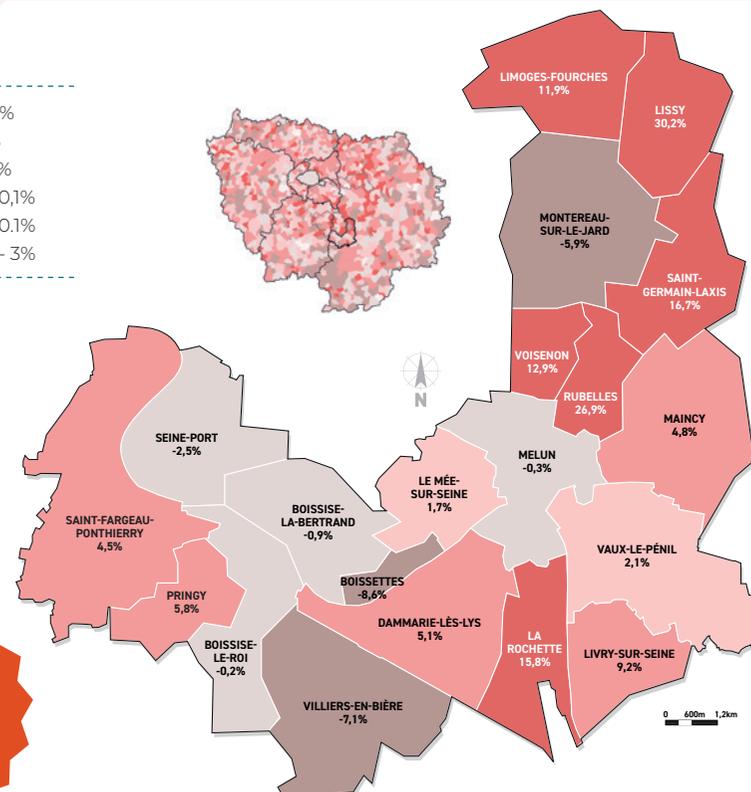
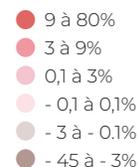
+ 3,6% en 5 ans

- Évolution annuelle moyenne : **+ 0,6% par an** (+0,6 également entre 2008 et 2013).
- **Solde naturel** : + 0,9% par an (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès).
- **Solde migratoire** : - 0,3% par an (différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties).
- La population de Melun Val de Seine augmente grâce à son **solde naturel positif**. Le déficit migratoire dénote une attractivité modérée du territoire contrairement à la Seine-et-Marne qui enregistre les 2 soldes positifs.



12 213 447 habitants en Île-de-France
1 412 516 habitants en Seine-et-Marne

Source : IGN, Bb Topo - INSEE, RP 2018



+ 0,4% par an en Île-de-France
+ 0,7% par an en Seine-et-Marne

Source : IGN, Bb Topo - INSEE, RP 2018

Population

Indice de jeunesse

1,42 point

- **Définition :** rapport entre le nombre d'habitants de moins de 20 ans et celui des plus de 60 ans. Plus l'indice est grand, plus la population est jeune.
- Les moins de 20 ans représentent **28,4%** de la population ; les plus de 60 ans représentent **20,1%**.

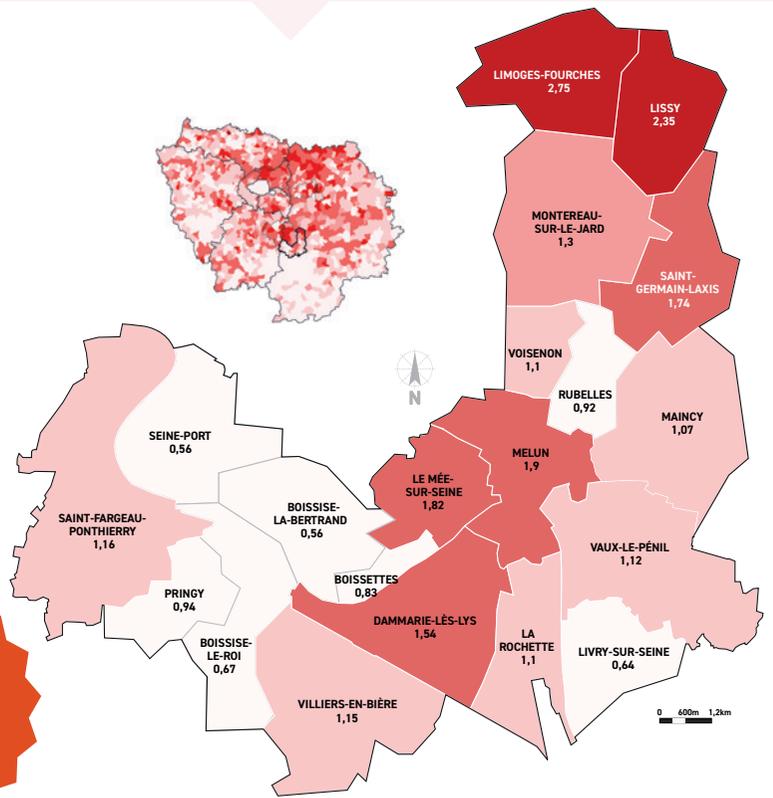
Melun Val de Seine est un territoire jeune mais sa population est vieillissante. En effet son indice qui était de 1,50 en 2013 est de 1,42 en 2018. Le territoire est attractif pour les ménages avec enfants ainsi que les séniors pour l'offre en maisons de retraite. Sur la période 2008-2018, toutes les tranches d'âges ont augmenté en volume hormis la tranche 15-29 ans. **Notons que Melun Val de Seine est un territoire plus jeune que la Seine-et-Marne, l'Île-de-France ou encore la France.**

Les séniors

19 681 habitants de plus de 65 ans

Les séniors représentent **14,9%** de la population totale (ils représentaient 11,9% de la population en 2008). **58%** d'entre eux **sont des femmes** (59,4% en 2008) et **42% sont des hommes** (40,6% en 2008).

- 4 à 8 points
- 2 à 4 points
- 1,42 à 2 points
- 1,3 à 1,42 point
- 1 à 1,3 point
- 0 à 1 point



0,93 en France
1,29 en Île-de-France
1,40 en Seine-et-Marne

Source : IGN, Bb Topo - INSEE, RP 2018

Zoom sur les grands séniors

5 877 personnes de plus de 80 ans soit 4,5% de la population totale

- 13,5% vivent en maison de retraite
- 85,9% vivent dans un logement ordinaire
- 0,6% vivent dans une autre catégorie de logement (habitation mobile, logement militaire etc...)
- 41,9% vivent seuls

35% d'hommes

65% de femmes



Source : INSEE, RP 2018

Ménages

Nombre et structure des ménages

54 046 ménages

Le territoire dénombre 4 498 ménages de plus en 10 ans.

Les ménages sont composés en moyenne de **2,4 personnes** (2,3 en Île-de-France et 2,5 en Seine-et-Marne).

Un ménage est classé selon 3 catégories :

- une personne seule : **34,5%** (30,6% en 2008)
- plusieurs personnes ne comprenant aucune famille (co-location) : **1,8%** (3% en 2008)
- une famille : **63,7%** (66,4% en 2008)

La composition des ménages a évolué en 10 ans. La proportion de personnes seules a augmenté et celle des familles a diminué. Ce changement s'observe également au niveau national.

Composition des familles

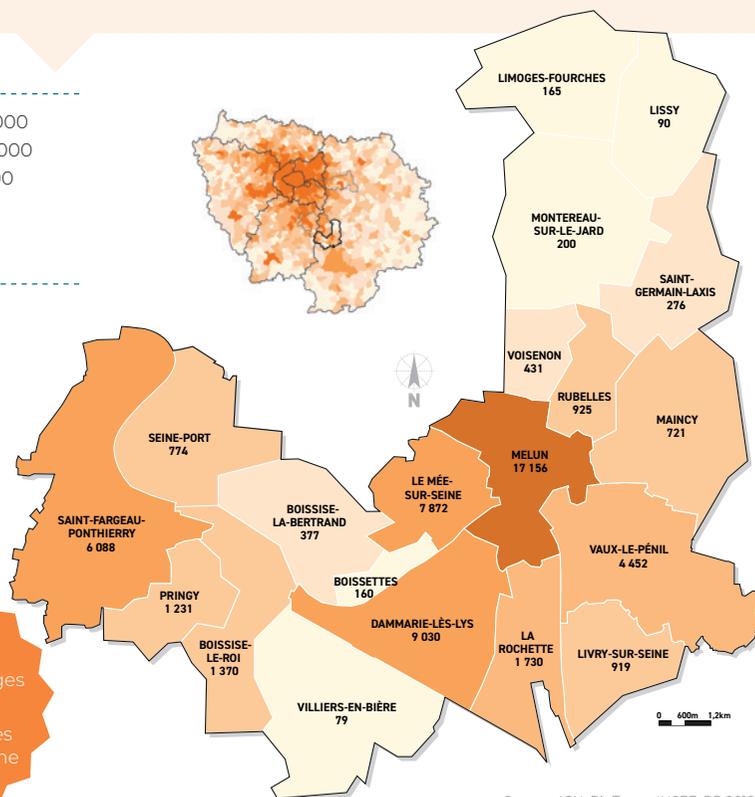
34 879 familles

Une famille est classée selon 3 catégories :

	 couple sans enfant	 couple avec enfant(s)	 famille monoparentale
2018	33,5%	45,5%	21,0%
2008	35,1%	47,8%	17,1%

NB : Les enfants de plus de 25 ans sont compris dans le calcul. Il n'y a aucune limite d'âge

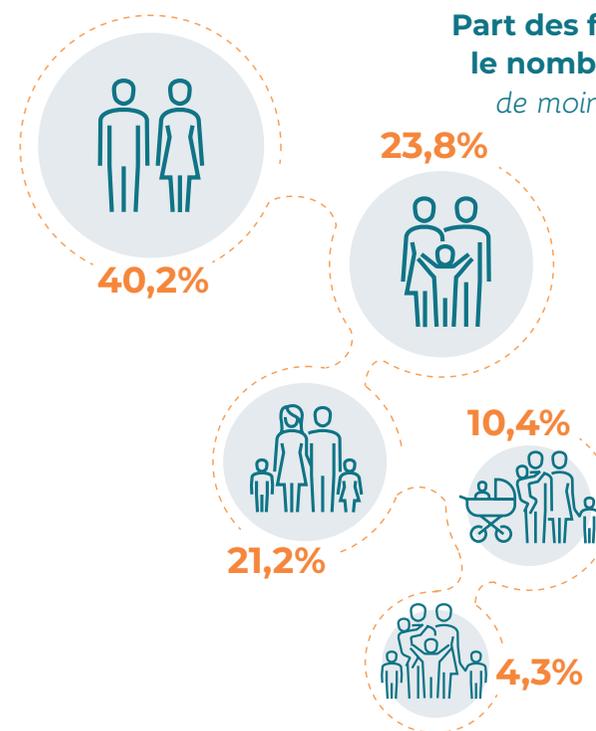
- Plus de 10 000
- 4 500 à 10 000
- 1 500 à 4 500
- 500 à 1 500
- 250 à 500
- 0 à 250



5 222 183 ménages en Île-de-France
559 733 ménages en Seine-et-Marne

Source : IGN, Bb Topo - INSEE, RP 2018

Part des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans



Source : INSEE, RP 2018

Ménages

Part des familles monoparentales

7 313 familles monoparentales (21%)

Le nombre de familles monoparentales a augmenté de **28,8%** entre 2008 et 2018. Elles se répartissent de la manière suivante :

- **1 234** hommes seuls avec enfant(s) soit **3,5% des familles**
- **6 079** femmes seules avec enfant(s) soit **17,4% des familles**

L'augmentation du nombre de familles monoparentales entre 2008 et 2018 est plus marquée chez les hommes (+46,2%) que chez les femmes (+25,8%). On observe cette même tendance au niveau national (+41,8% et +18,7%).

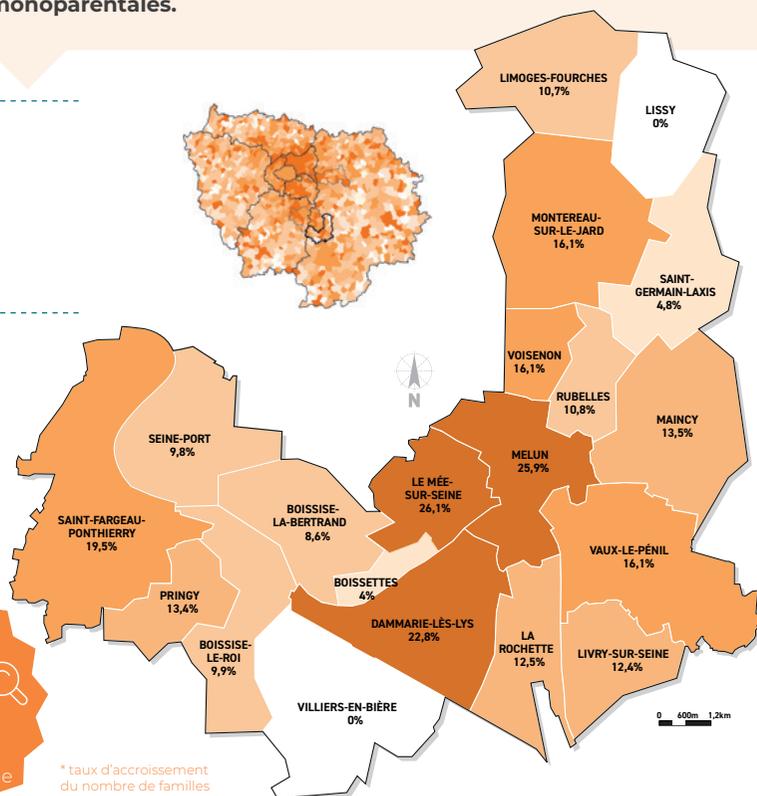
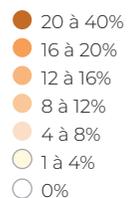
Néanmoins, quel que soit le territoire, **les femmes seules avec enfant(s) représentent plus de 80% des familles monoparentales.**

Revenu des ménages

21 450 € : niveau de vie médian par an

Le **revenu disponible par unité de consommation**, également appelé « niveau de vie », est le revenu disponible par équivalent adulte. Il est calculé à l'aide d'une pondération en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent.

- 10% des ménages ont un niveau de vie **inférieur à 11 040 €**
- 10% des ménages ont un niveau de vie **supérieur à 38 020 €**



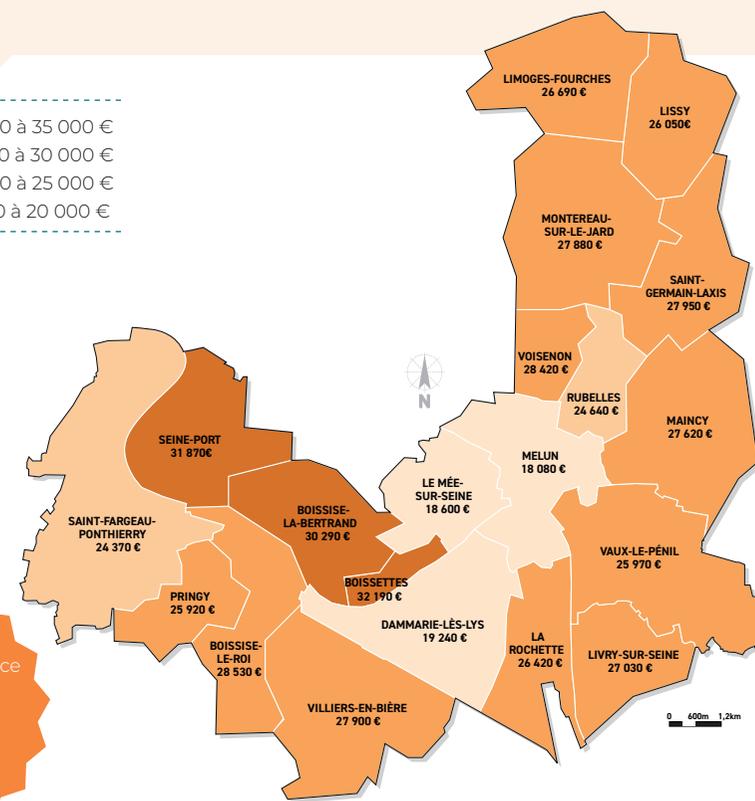
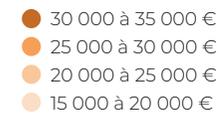
16,5% (+22,3%)*
en France

19,1% (+22,4%)*
en Île-de-France

17,4% (+37,6%)*
en Seine-et-Marne

* taux d'accroissement du nombre de familles monoparentales entre 2008 et 2018

Source : IGN, Bb Topo - INSEE, RP 2018



21 650 € en France

23 860 € en
Île-de-France

23 470 € en
Seine-et-Marne

Source : IGN, Bd Topo - INSEE, FILOSOFI 2018

Logements

Nombre de logements

59 659 logements

9,6% des logements Seine-et-Marnais sont sur le territoire de Melun Val de Seine. Catégories de logements :

- 54 045 résidences principales (90,6%),
- 1 017 résidences secondaires (1,7%),
- 4 596 vacants (7,7%).

61% des logements sont collectifs. 81% de ces logements se concentrent sur le **centre urbain** (Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys).

5 580

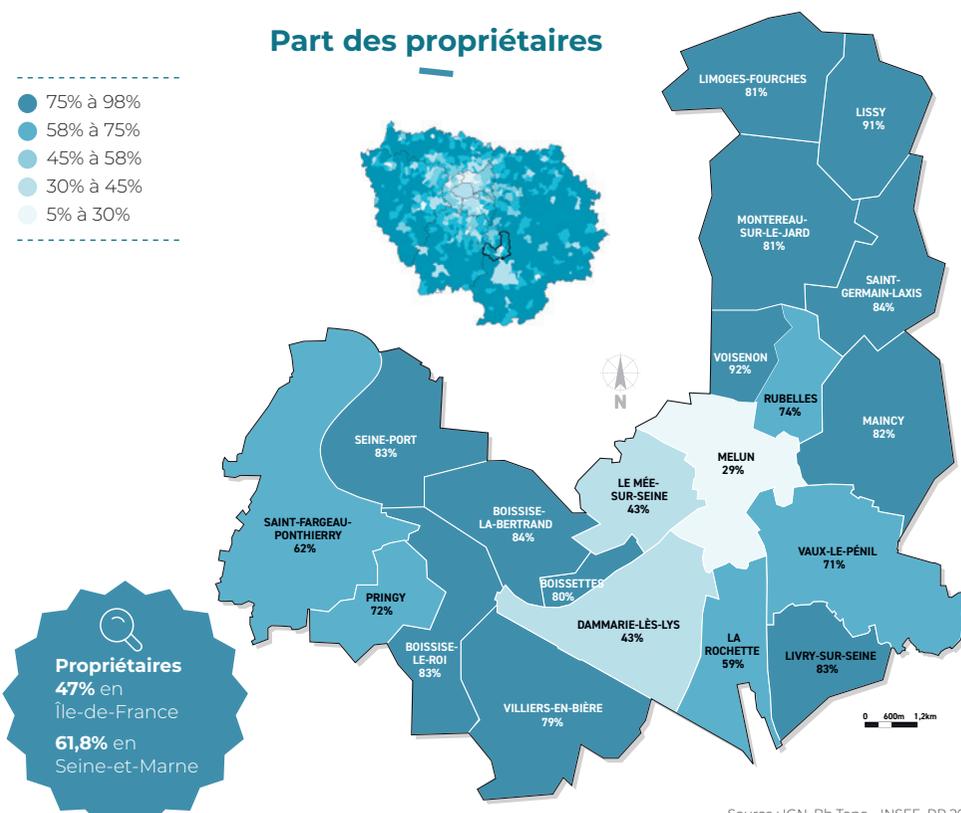
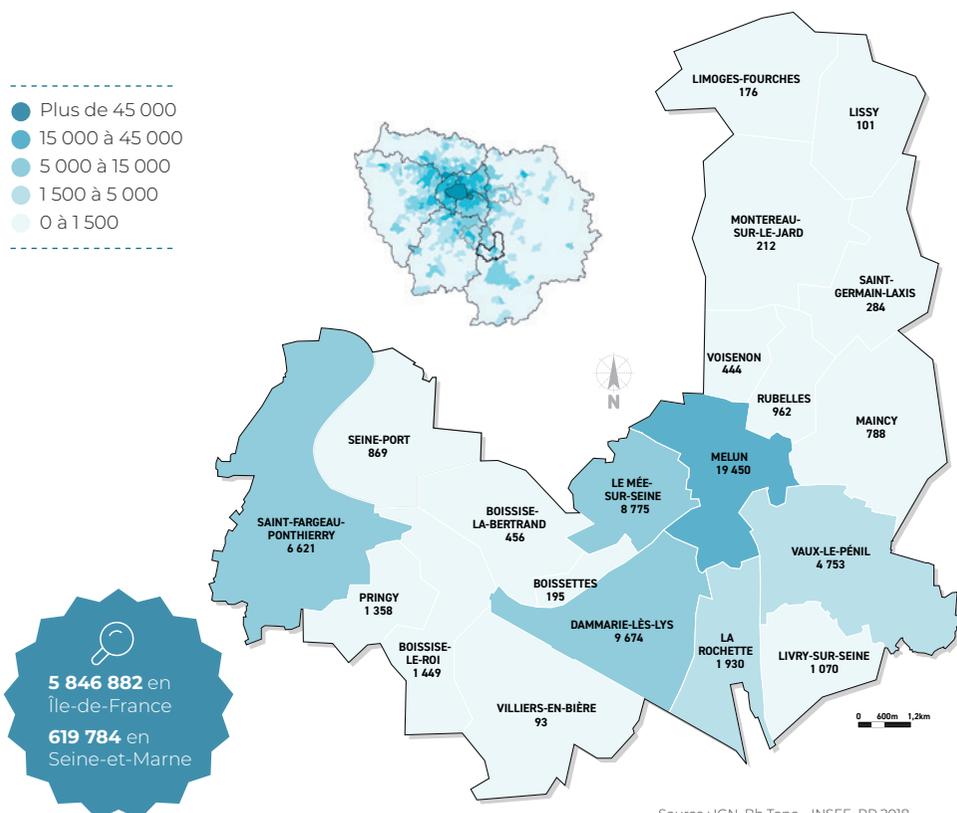
logements construits
(dont 25% individuels)
sur la période 2013 - 2020

Soit 5,49 logements
par an pour 1000 hab.
5,39 en Seine-et-Marne
4,70 en Île-de-France
5,04 en France

Statut d'occupation

En 2018, **48,8% des ménages sont propriétaires** de leur résidence principale (58% en France), 48,9% sont locataires (dont 28% en logement HLM) et 2,2% sont logés gratuitement.

La répartition spatiale du statut d'occupation est hétérogène sur notre territoire. En effet, **36% des ménages sont propriétaires sur le centre urbain** (Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys) contre **64% sur le pôle secondaire urbain** (Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy), **69% sur la périphérie urbaine** (Rubelles, Vaux-le-Pénil, La Rochette) et **83% sur les communes en périphérie rurale**.



Logements

Marché des appartements

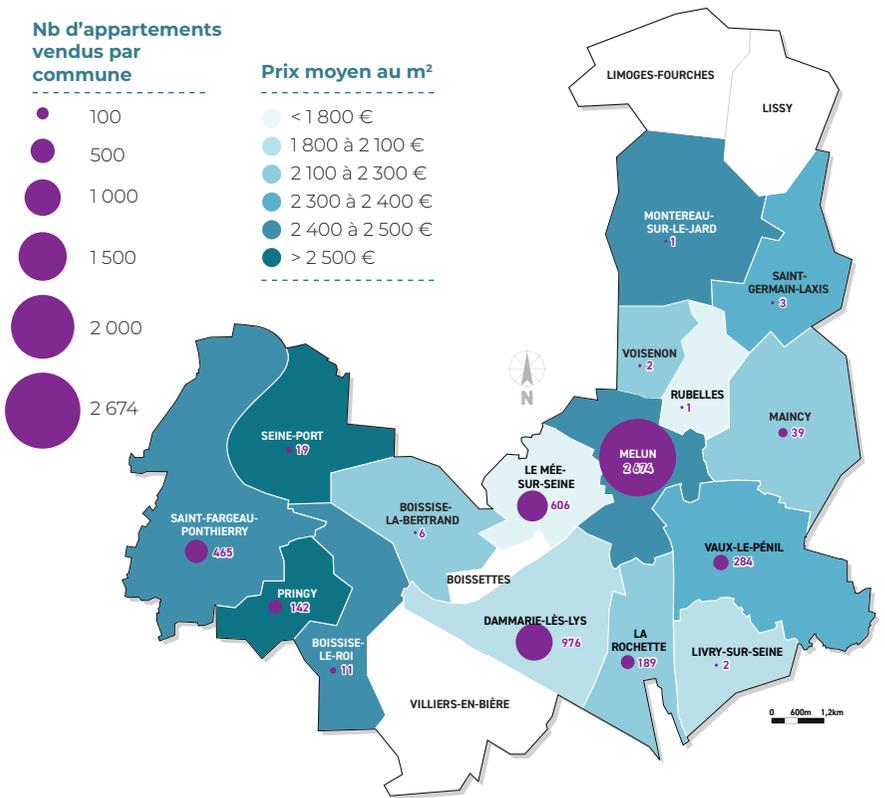
Prix moyen : **2 265 €/m²**

5 420 appartements (hors VEFA : Vente en Etat Futur d'Achèvement) **ont été vendus sur la période janvier 2014 – juin 2020. Le prix moyen** sur Melun Val de Seine est de **2 265 €/m²**. On observe une grande hétérogénéité du marché puisque son prix oscille de **1 698 €** du mètre carré sur la commune de Le Mée-sur-Seine à **2 744 €** du mètre carré sur la commune de Pringy.

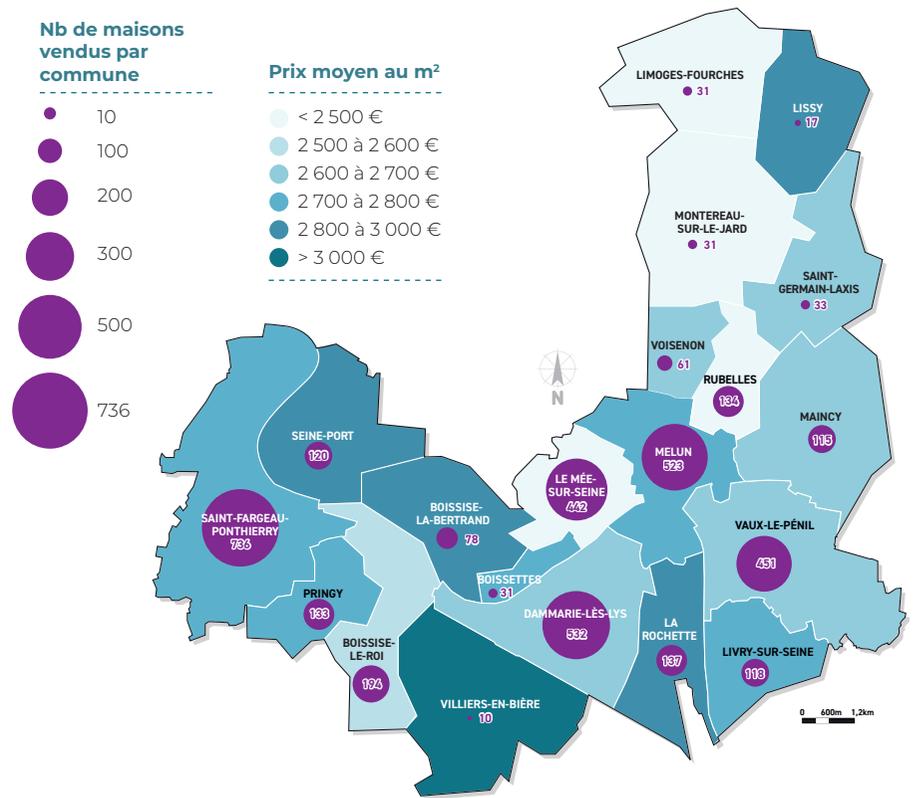
Marché des maisons

Prix moyen : **2 671 €/m²**

3 927 maisons (hors maisons neuves) **ont été vendues sur la période janvier 2014 – juin 2020. Le prix moyen** est de **2 671 €/m²** sur Melun Val de Seine et **oscille de 2 324 €** du mètre carré sur la commune de Le Mée-sur-Seine à **3 059 €** du mètre carré sur la commune de Villiers-en-Bière.



Source : DVF 2014-2020 / Traitement de données FGn Conseil



Source : DVF 2014-2020 / Traitement de données FGn Conseil

Logements

Offre de logements sociaux

Au 01/01/2021, l'offre de logements sociaux sur les communes sous obligation SRU* s'élève à 18 050.

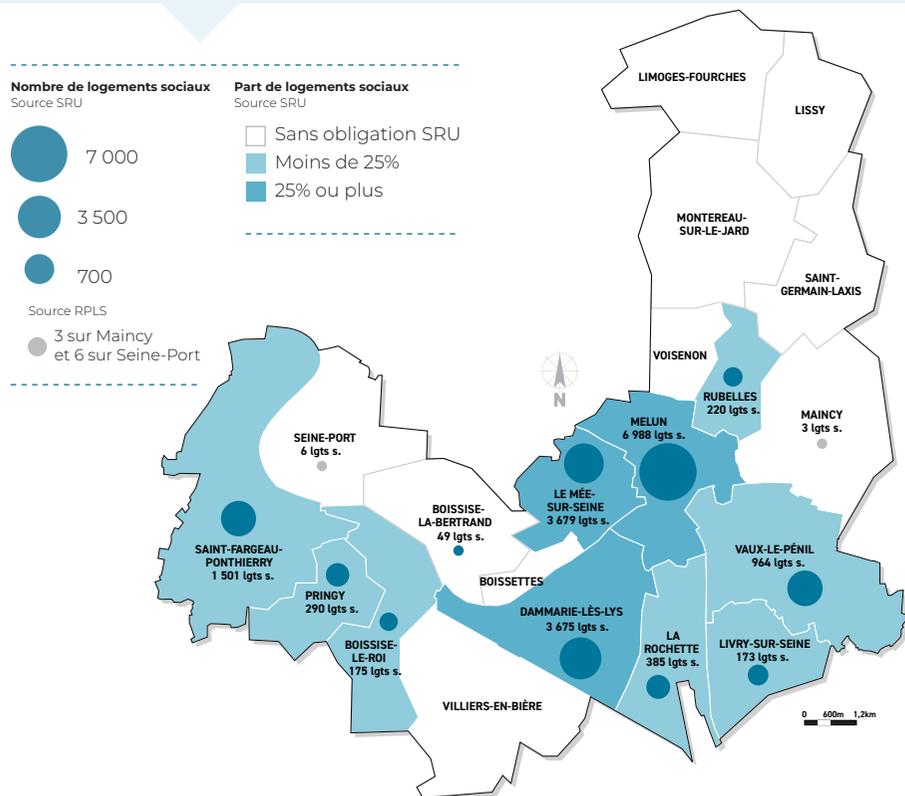
79,5% de ces logements se localisent sur les 3 communes centrales : Melun, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine.

**SRU : Loi Solidarité et Renouvellement Urbain de décembre 2000
Les communes sous obligation sont tenues d'offrir au moins 25% de logements sociaux sur le parc de résidences principales.*

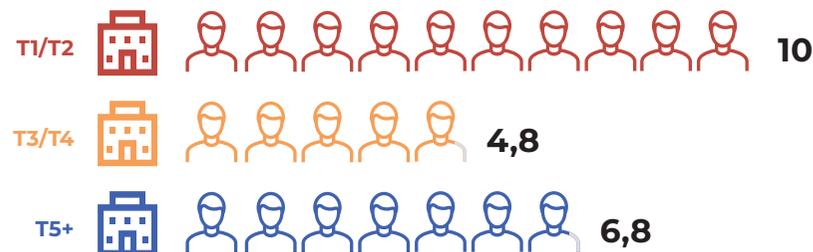
Demande de logements sociaux

On recense au 31/12/2020, **7 560 demandeurs de logements sociaux** sur Melun Val de Seine.

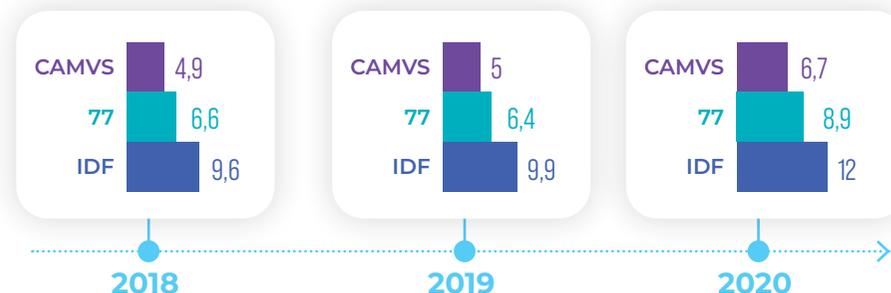
Avec **1 127 attributions** enregistrées en 2020, la pression est de **6,7 demandeurs pour une attribution**. Le **délai moyen** d'attente d'attribution est de **18 mois**.



Pression de la demande par typologie sur Melun Val de Seine



Évolution de la pression de la demande par territoire



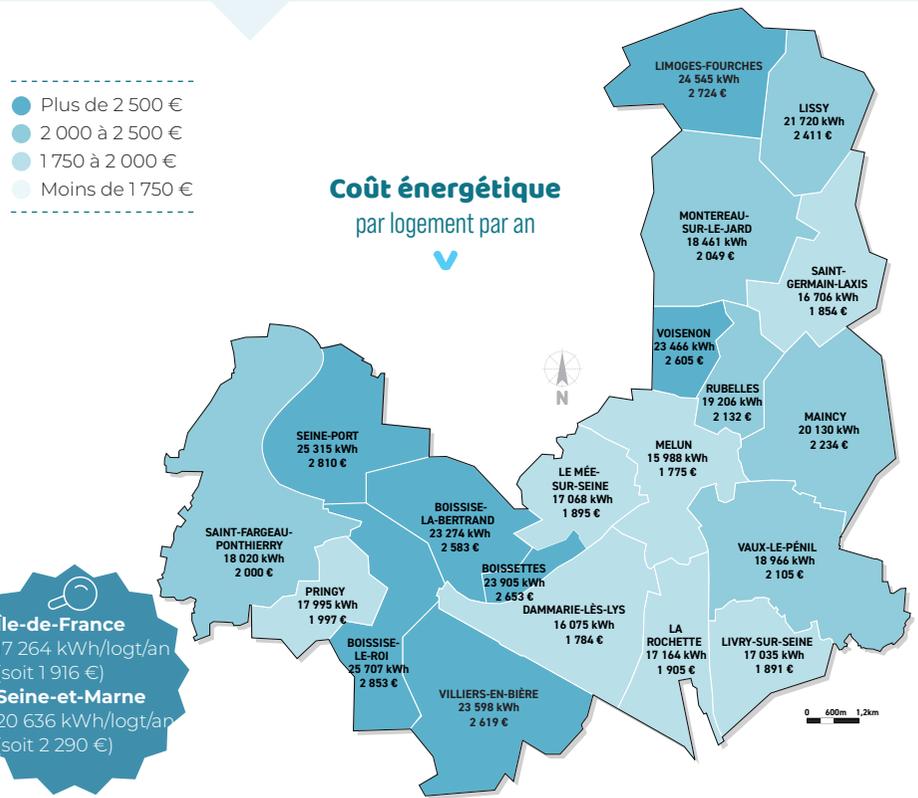
Logements et énergie

Consommation résidentielle

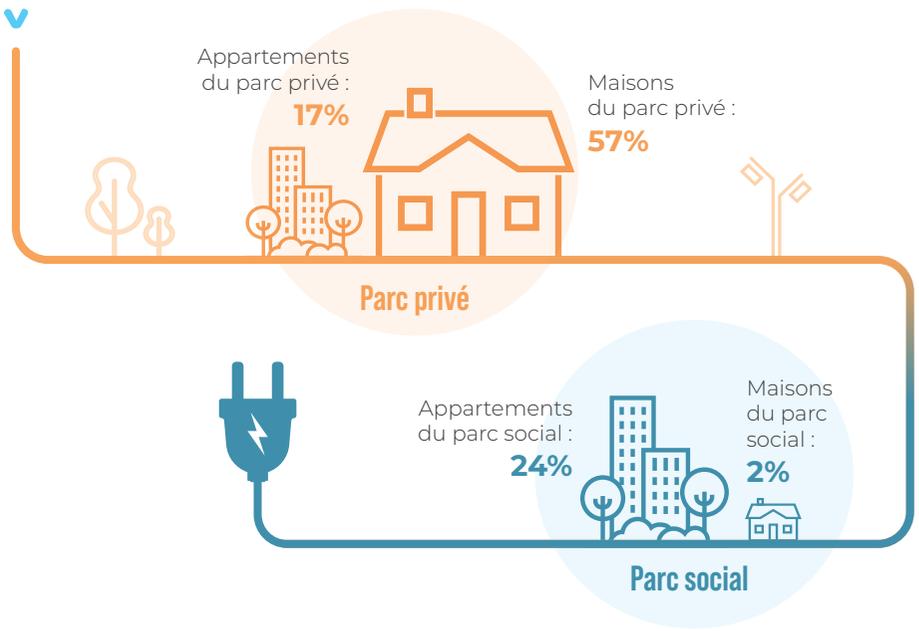
La consommation d'énergie se mesure sur 5 secteurs et se répartit de la façon suivante :
Transport routier : 38,5% - Résidentiel : 35% - Tertiaire : 17,9% - Industrie : 8,3% - Agricole : 0,3%
 La consommation énergétique résidentielle s'élève à **973 823 MWh** et correspond à une consommation moyenne de **18 018 kWh par logement**, soit environ **2 000 €** par an par logement (sur la base d'un calcul par pondération du prix moyen des différentes énergies).

Consommation résidentielle par nature du parc

Le parc privé est constitué des résidences principales occupées par des propriétaires, des locataires et des ménages logés à titre gratuit. Il représente 38 936 résidences principales soit **72% du parc total**. Sa consommation énergétique représente **74% de la consommation résidentielle**.
Le parc social représente 15 109 résidences principales soit **28% du parc total et 26% de la consommation énergétique résidentielle**.
59% de l'énergie résidentielle est consommée dans les logements individuels alors qu'ils représentent **39%** des résidences principales.



Répartition de la consommation résidentielle par nature du parc

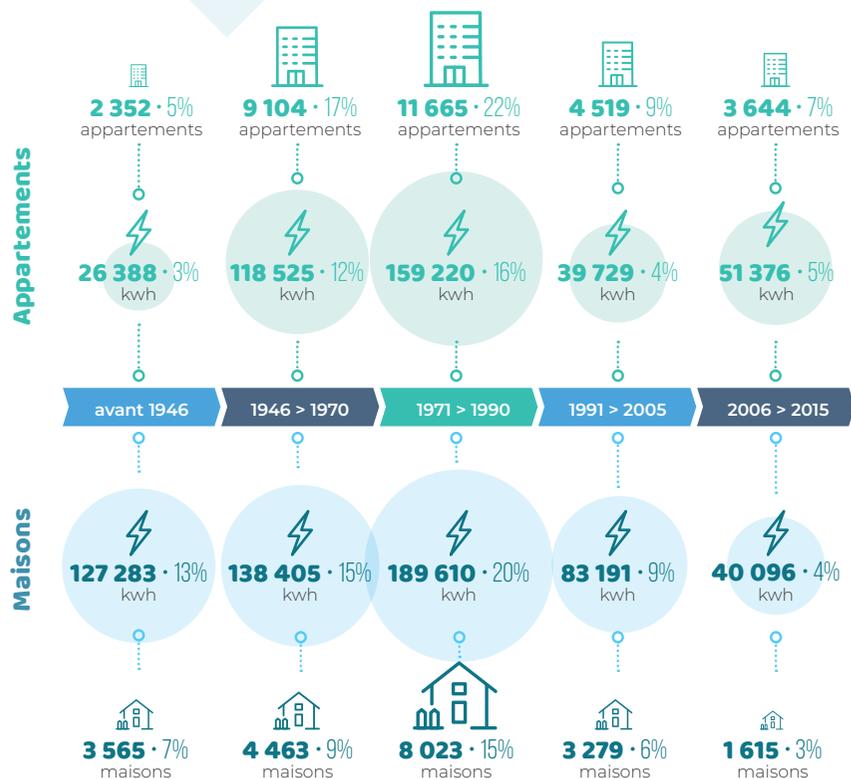


Logements et énergie

Consommation résidentielle par année de construction

Les logements qui consomment le plus d'énergie sur Melun Val de Seine sont les maisons construites avant 1970. **Elles représentent 16% du parc et 28% de la consommation énergétique résidentielle.**

Il est à souligner que la 1^{ère} réglementation thermique de 1975 n'existait pas encore.

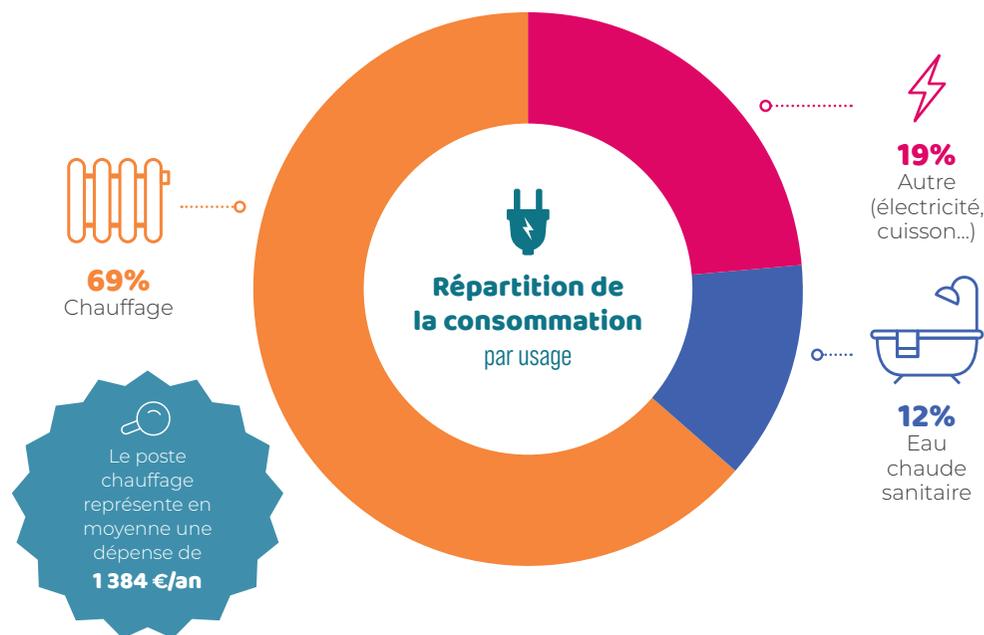


Consommation résidentielle par usage et énergie

69% de la consommation résidentielle est destinée au chauffage.

L'énergie principale consommée est le gaz de ville ou de réseau. Il concerne 42% de la consommation résidentielle. Il est, avec le chauffage urbain (réseau de chaleur), qui lui représente 7% de la consommation, **le mode de chauffage le plus économique** pour les ménages (8,87 cts/kwh pour le gaz et 10,31 cts/kwh pour le chauffage urbain). **Un quart de la consommation résidentielle (25%) est issue de l'électricité** (17,58 cts/kwh, 2 fois plus chère que le gaz de ville ou le réseau de chaleur). **13 communes en Seine-et-Marne utilisent le chauffage urbain.** Sur le territoire de Melun Val de Seine, cette énergie (principalement de la géothermie) est utilisée sur 4 communes (Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Melun, et Vaux-le-Pénil).

nb : le prix de l'énergie est basé sur 2021.



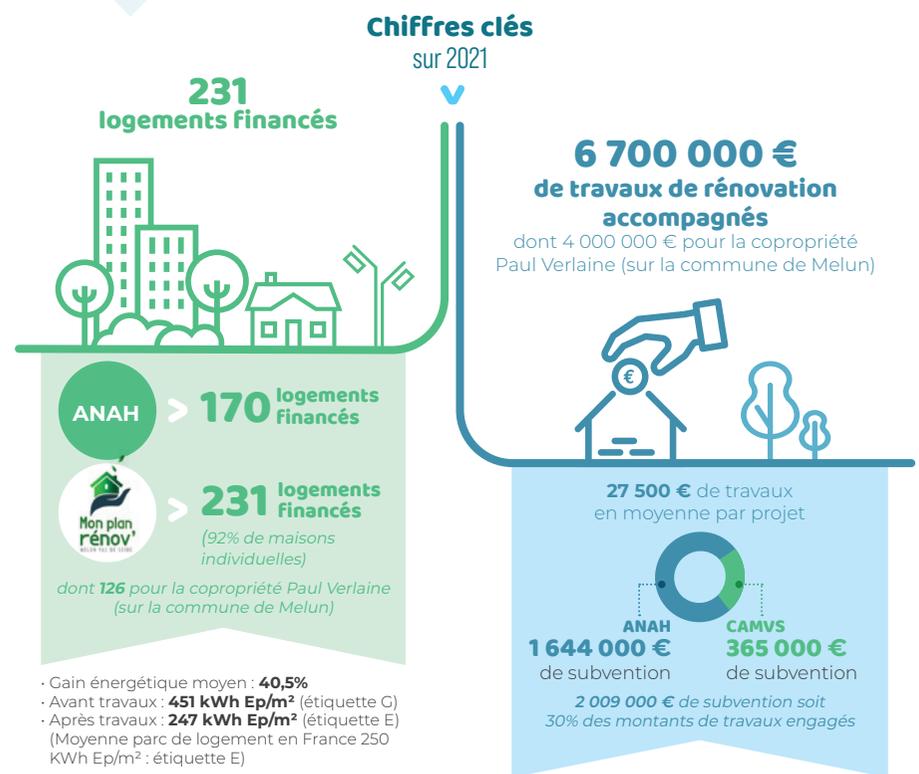
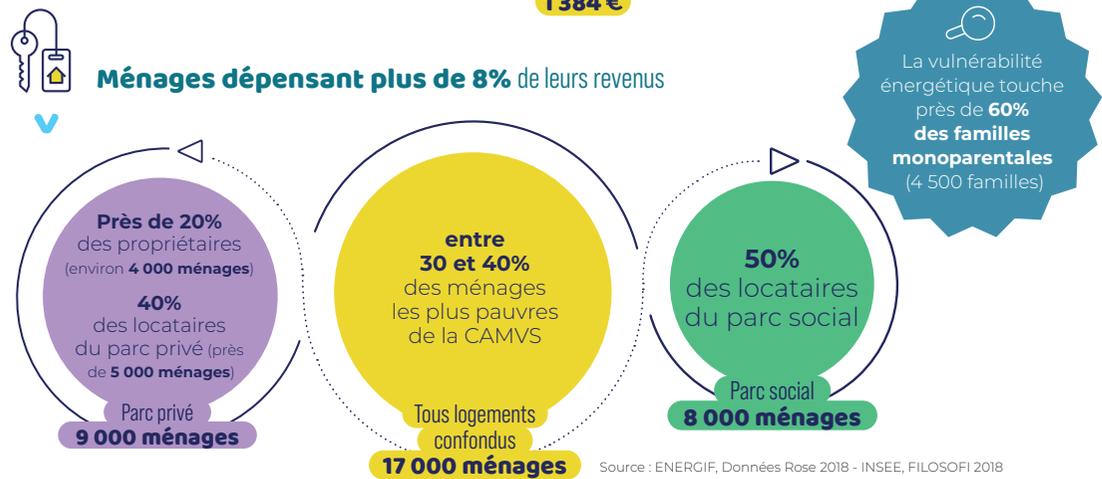
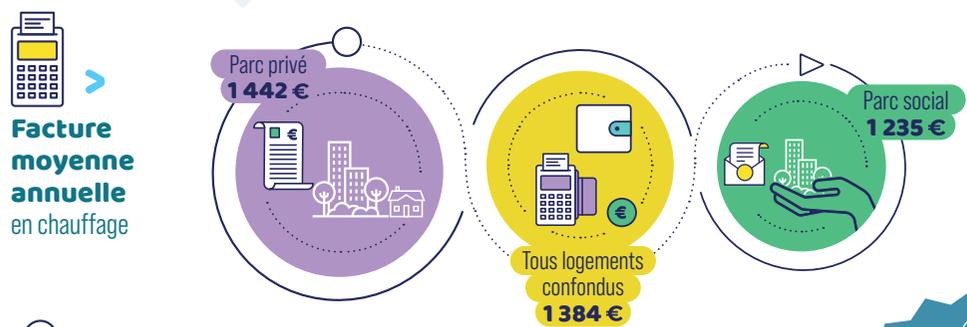
Logements et énergie

Vulnérabilité énergétique

En France, l'indicateur retenu pour déterminer le **seuil de vulnérabilité énergétique est le Taux d'Effort Énergétique (TEE)**. Il correspond au rapport entre les dépenses d'un ménage pour se chauffer et celui de ses revenus disponibles. Selon l'ONPE (Observatoire National de la Précarité Énergétique), tout foyer consacrant plus de **8%** de son revenu aux dépenses énergétiques, appartenant aux **3 premiers déciles de revenus** (les 30% de Français les plus pauvres), et **subissant un inconfort thermique** lié à la sensation de froid, est en **situation de précarité énergétique**.

Rénovation de l'habitat privé

Des aides financières existent pour soutenir les projets de rénovation et, par conséquent, améliorer le confort énergétique des logements. Sur Melun Val de Seine, il est possible de coupler le programme « **MaPrimeRenov'** » de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), au coup de pouce « **Mon plan rénov'** » de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.



Source : ENERGIF, Données Rose 2018 - INSEE, FILOSOFI 2018

NB : Les montants de travaux sont en HT, Les subventions ne sont pas soumises à la TVA.

Formation

Taux de scolarisation

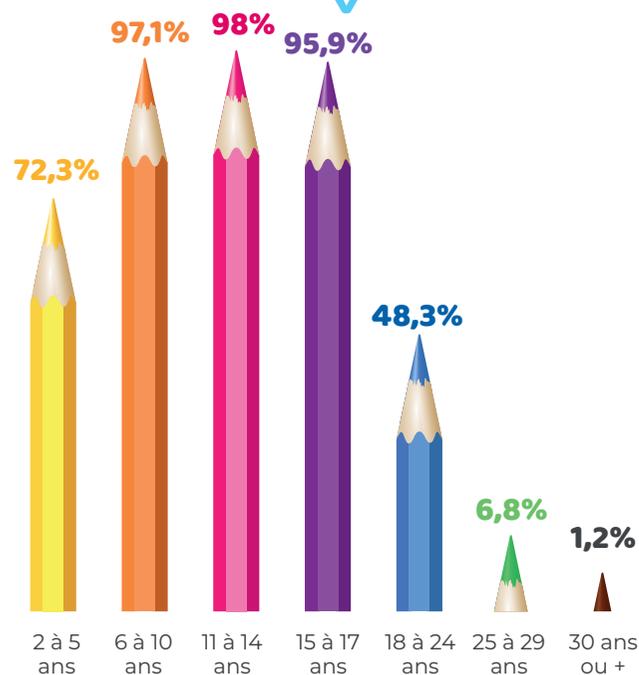
Le taux de scolarisation chez les jeunes atteint près de 100% tant que l'école est obligatoire. À partir de 18 ans, ce taux chute de moitié sur Melun Val de Seine en atteignant **48,3%** (**60,8% en Île-de-France**). Sur cette même tranche d'âge (18 à 24 ans), **le taux de scolarisation chez les jeunes femmes (51,8%) est supérieur** à celui des jeunes hommes (45%).

Diplôme le plus élevé

Le niveau de formation de la population de plus de 15 ans ayant terminé ses études s'accroît au fil des années. En effet, sur la période 2008 – 2018, la part de la population qui entre sur le marché du travail **sans diplôme ou avec un certificat d'études primaires diminue (28,8% en 2008 contre 21,3% en 2018)**. À contrario, la part de la population qui entre sur le marché du travail avec **un diplôme de l'enseignement supérieur augmente (24% en 2008 contre 31,1% en 2018)**.

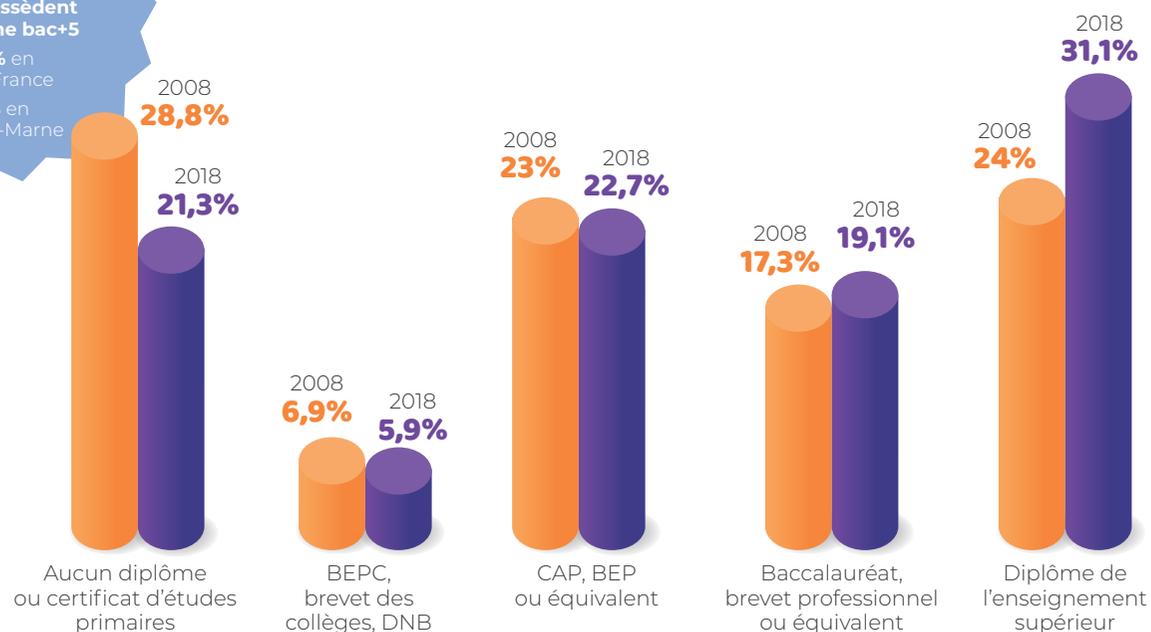
Le profil de scolarité diffère entre les hommes et les femmes. Sur l'année 2018, **25,2% des hommes** de plus de 15 ans ayant terminé leurs études **ont obtenu un CAP, BEP (contre 20,5% pour les femmes)**. Ces dernières privilégient les formations supérieures bac+2 à bac+4 (**23,8% des femmes contre 19,3% des hommes**). Néanmoins, **11% des hommes détiennent un bac+5 ou plus** (contre 7,9% pour les femmes).

Taux de scolarisation par âge



Sur Melun Val de Seine **9,4%** des plus de 15 ans ayant terminé leurs études **possèdent un diplôme bac+5**
 20,7% en Île-de-France
 8,8% en Seine-et-Marne

Niveau de formation des plus de 15 ans ayant terminé leurs études

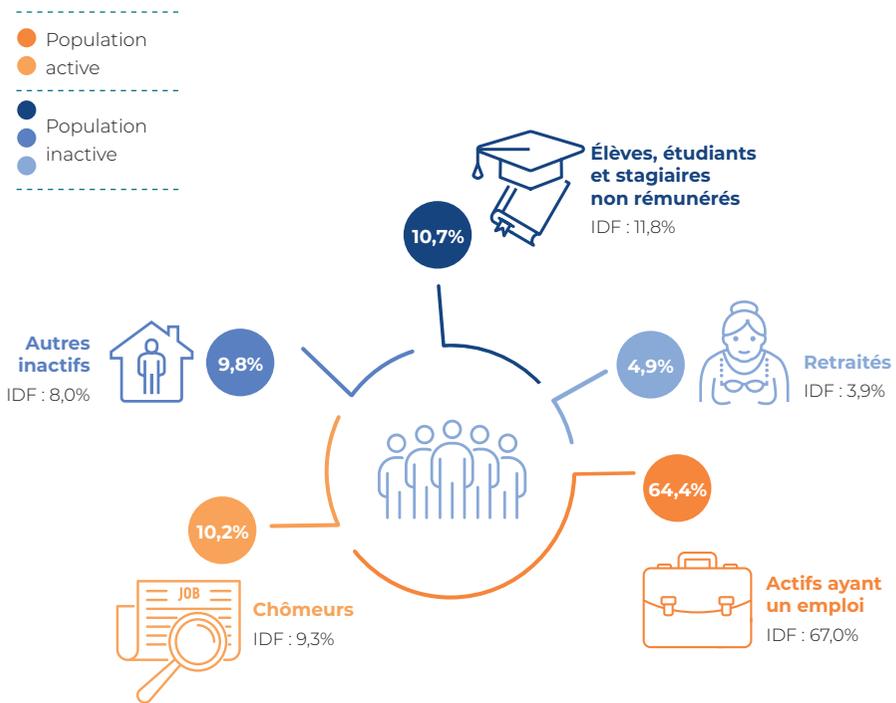


Emploi

Répartition de la population par type d'activité

Population active : **74,6%**

L'INSEE recense **83 501** personnes en âge de travailler (15-64 ans) sur le territoire de Melun Val de Seine. Sur cet ensemble, **62 295** personnes sont disponibles sur le marché du travail, il s'agit de la **population active. Le taux d'activité est de 74,6%**. À contrario, la population inactive concerne celles et ceux ne travaillant pas, ne recherchant pas activement un emploi ou n'étant pas disponibles rapidement pour en occuper un. **Elle regroupe ainsi 25,4% de la population.**

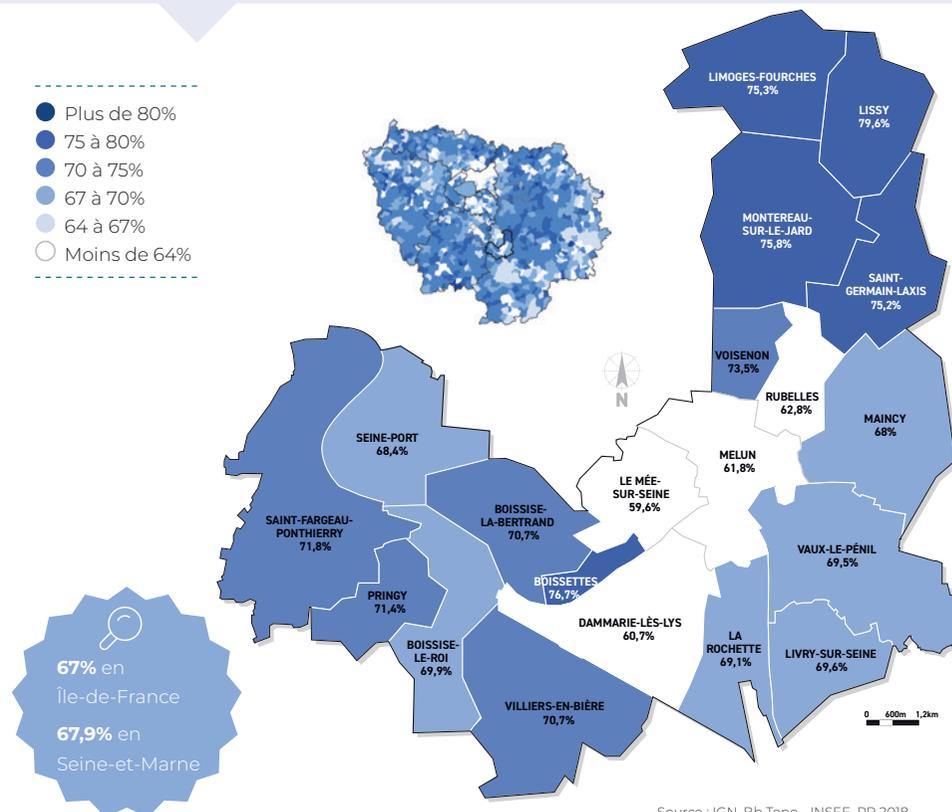


Source : INSEE, RP 2018

Population active

Taux d'emploi : **64,4%**

- **Définition :** Le taux d'emploi est défini comme la part des personnes ayant un emploi (actifs occupés) parmi les personnes en âge de travailler (15-64 ans). Il permet de localiser les ressources humaines mobilisées pour la production de biens et de services.
- **Tranches d'âge :** 15-24 ans : **30,3%** / 25-54 ans : **77,8%** / 55-64 ans : **55,5%**.
- **Par sexe :** Femmes : **61,2%** / Hommes : **67,7%**
- **Taux de chômage de la population active :** **13,7%** (12,2% en Île-de-France)



Source : IGN, Bb Topo - INSEE, RP 2018

Emploi

Indice de concentration d'emploi

0,92 emploi par actif

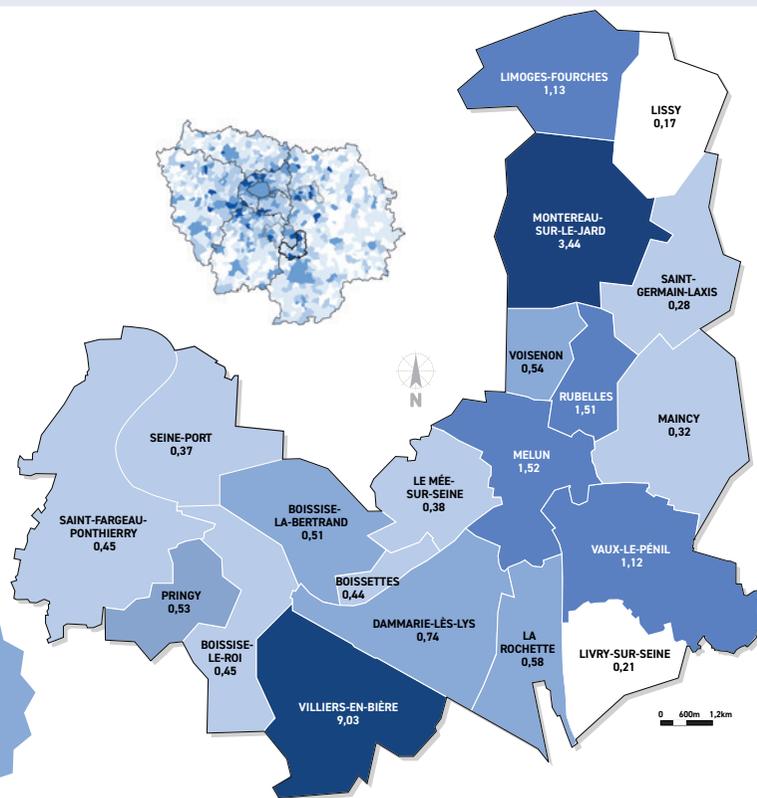
- **Définition** : L'indice est calculé en rapportant le nombre d'emplois au nombre d'actifs occupés. Si l'indice est inférieur à 1, le territoire a une fonction résidentielle. S'il est supérieur à 1, il a une fonction de pôle d'emploi.
- **30% des communes ont un indice supérieur à 1.** Melun Val de Seine offre 92 emplois pour 100 actifs occupés. D'après la définition, le territoire a une légère spécificité résidentielle. Néanmoins, il reste un pôle d'emploi très attractif puisque son indice de concentration d'emploi fait partie du top 10 des 52 intercommunalités d'Île-de-France (et la 2^e de Seine-et-Marne).
- À titre indicatif, l'indice de concentration de l'emploi était de **0,96 en 2008**. Le territoire comptait **53 152 emplois en 2008** contre **50 167 en 2018**.

Emploi selon le statut

45 600 salariés

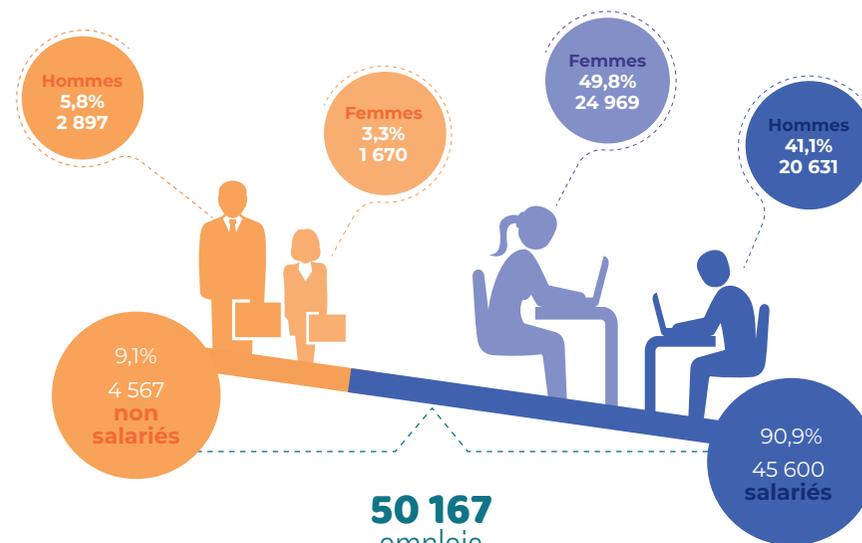
L'emploi salarié représente **90,9%** de l'emploi total (emploi non salarié : 9,1%). Sur l'ensemble de l'emploi non salarié, la part des femmes est de **36,6%** (34,1% en 2008). Cette augmentation entre 2008 et 2018 s'explique notamment par l'augmentation du nombre de professions indépendantes occupées par les femmes. L'INSEE recense **7 000** emplois à temps partiel soit 14,0% de l'emploi total. **72,8%** de ces salariés à temps partiel sont des femmes.

- 2 à 10
- 1 à 2
- 0,5 à 1
- 0,25 à 0,5
- 0 à 0,25



1,05 en Île-de-France
0,74 en Seine-et-Marne

Source : IGN, Bb Topo - INSEE, RP 2018



Source : INSEE, RP 2018

Emploi

Lieu de travail des actifs

41,5% des actifs de Melun Val de Seine travaillent sur le territoire
[44,8% en 2013]

NB : 12,7% des actifs travaillent à Paris (12,4% en 2013)

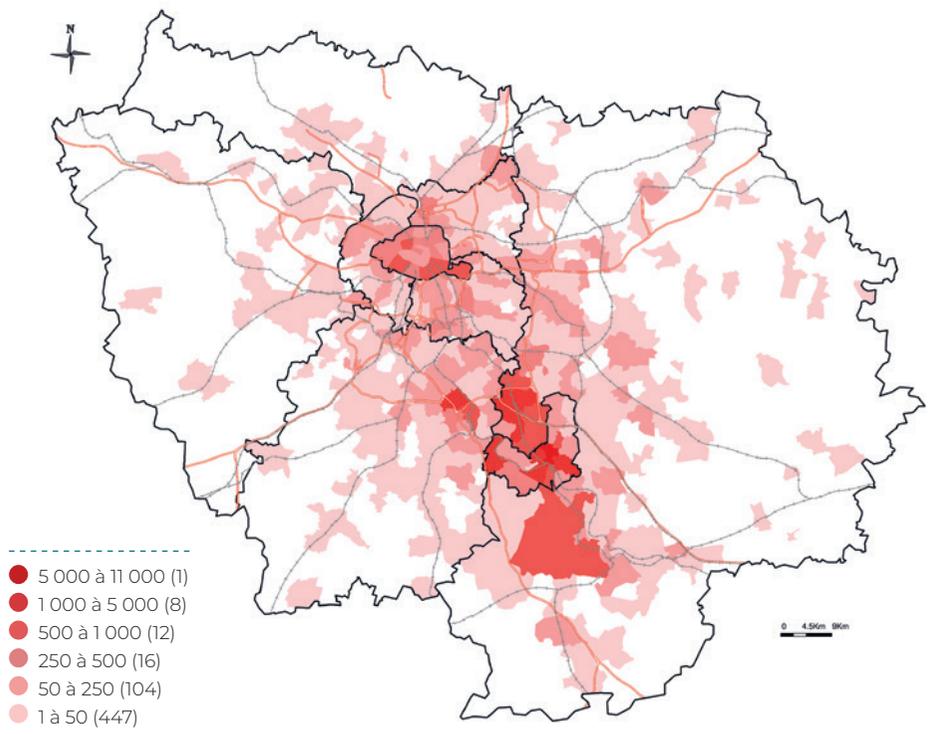
- **24,1%** sur la Métropole du Grand Paris (22,7% en 2013)
- **18,1%** sur Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart (17,5% en 2013)
- **2,7%** sur le Pays de Fontainebleau (2,8% en 2013)

Lieu de résidence des salariés

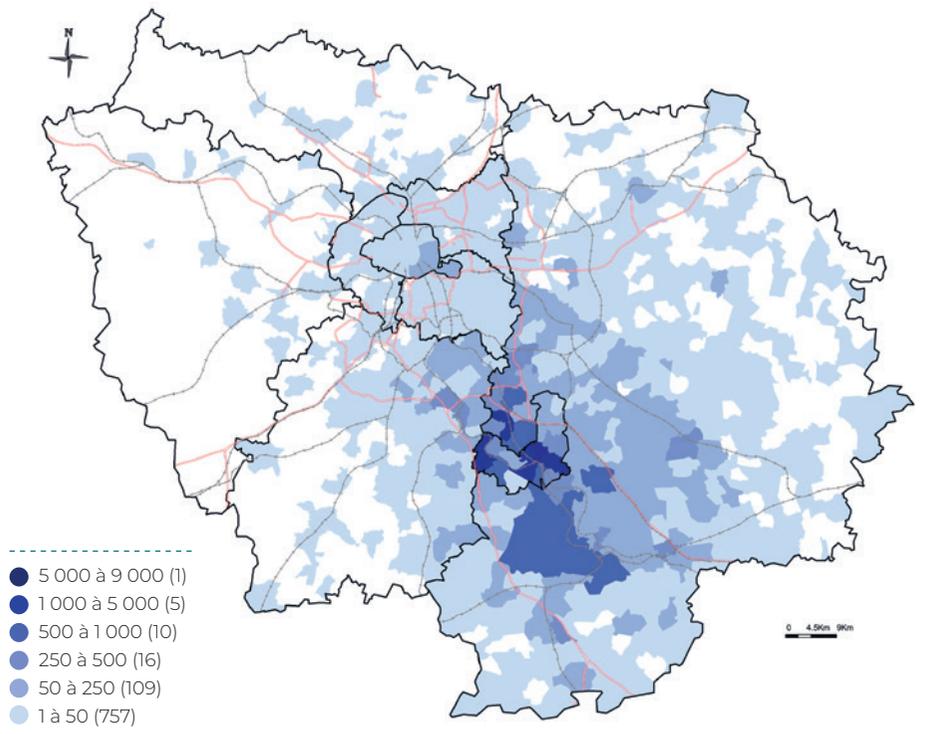
44,5% des salariés de Melun Val de Seine viennent du territoire
[47,7% en 2013]

NB : 1,4% des salariés viennent de Paris (1,5% en 2013)

- **11,1%** de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart (9,9% en 2013)
- **7,7%** du Pays de Fontainebleau (7,6% en 2013)
- **5,6%** de Brie des Rivières et Châteaux (5,4% en 2013)
- **5,0%** de la Métropole du Grand Paris (4,7% en 2013)
- **3,3%** de Moret Seine et Loing (3,4% en 2013)



Source : IGN, Bb Topo - INSEE, RP 2018



Source : IGN, Bb Topo - INSEE, RP 2018

Mode de transport des actifs

97% des actifs se déplacent pour rejoindre leur lieu de travail

Cette page ne traitera pas les 3% qui n'ont pas besoin d'un moyen de transport (logements de fonction, travail sur place...).

La voiture est le mode de déplacement principal des actifs

63,3% des actifs utilisent ce mode de transport pour rejoindre leur lieu de travail.

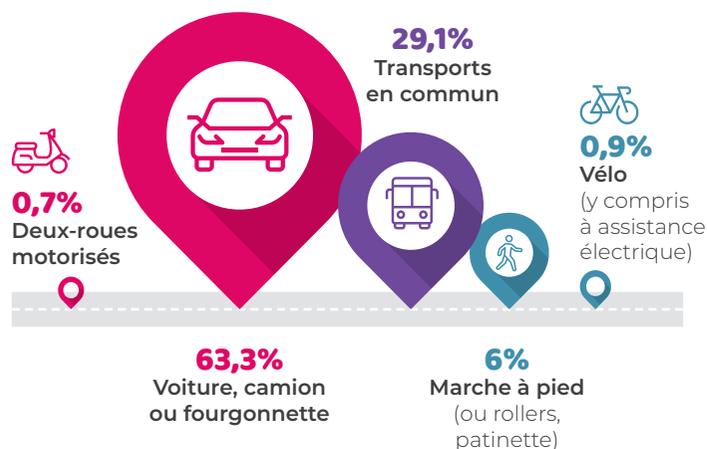
Les transports en commun sont spécifiques aux villes urbaines

30% des actifs résidant dans les villes urbaines* utilisent les transports en commun pour rejoindre leur lieu de travail. 14% des actifs résidant dans les communes rurales** utilisent les transports en commun (84% utilisent la voiture ou le deux roues).

Les mobilités douces sont spécifiques aux courtes distances

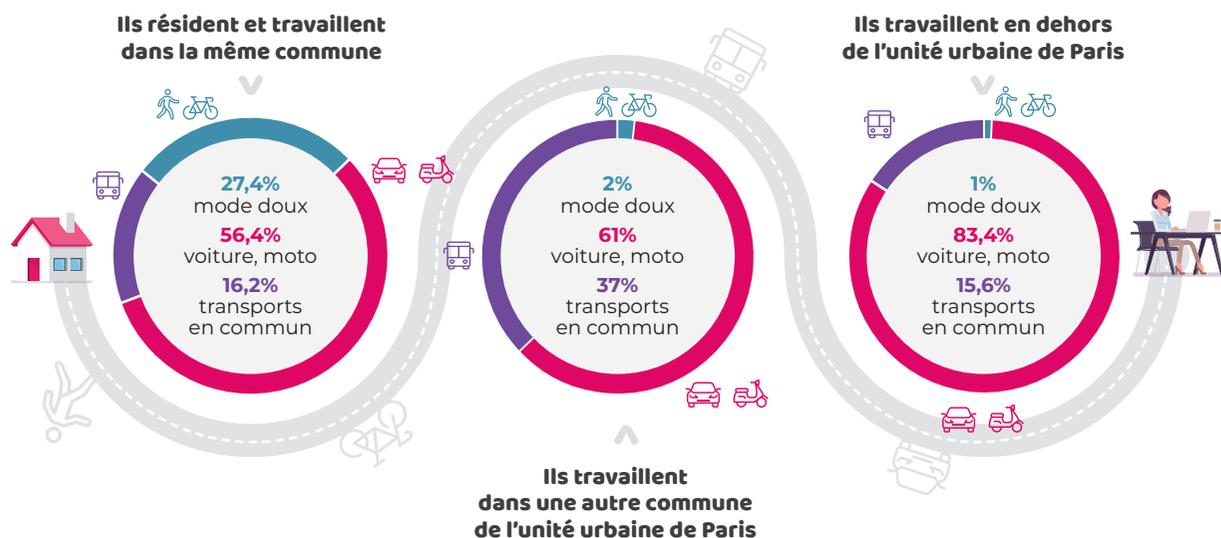
79% des actifs qui utilisent le mode doux pour rejoindre leur lieu de travail, ont leur résidence et leur lieu de travail dans la même commune.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018



Mode de transport en fonction du lieu de travail

Plus les actifs s'éloignent de leur domicile, plus ils utilisent la voiture (ou la moto)



Mobilité / Offre de transport

Le réseau de bus du Grand Melun

Chiffres 2021 :

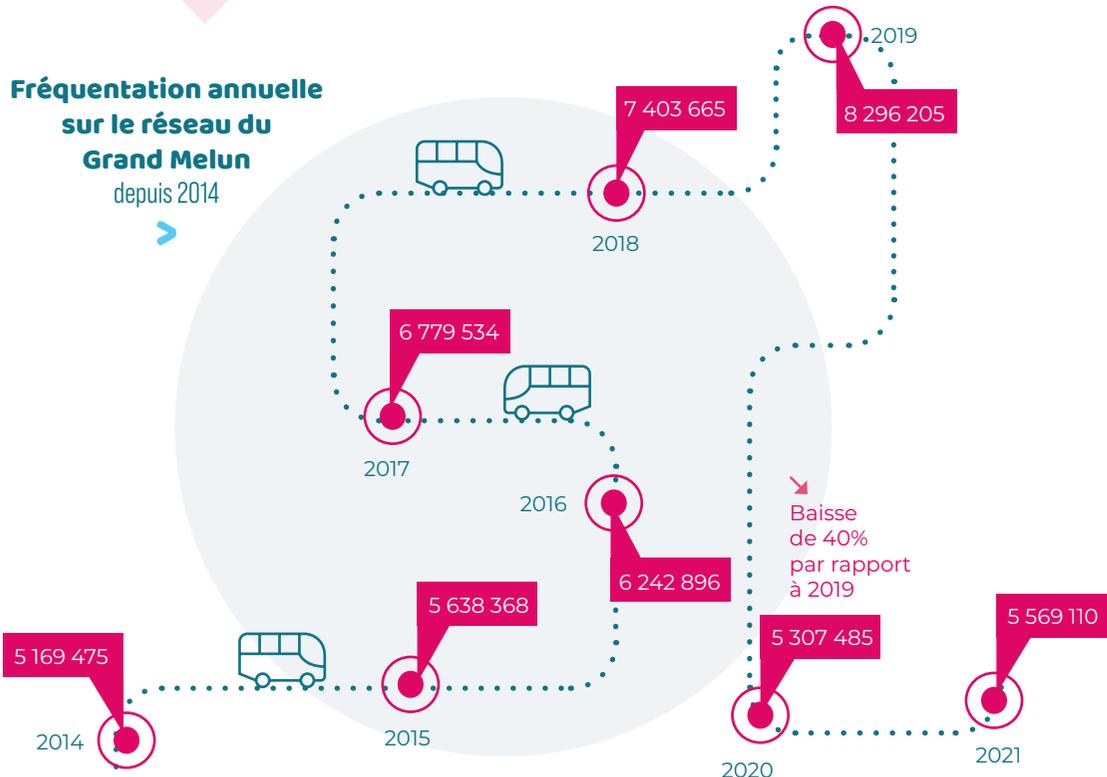
- **Nombre de lignes** : 19 régulières, 16 scolaires, 4 services de Transport à la Demande (TAD).
- **Nombre de bus sur le réseau** : 128 véhicules pour couvrir le réseau, 44% roulent au gaz naturel.
- **Nombre de points d'arrêts** : 509 dont 387 accessibles aux personnes à mobilité réduite, soit 76% des arrêts.
- **Nombre de kilomètres parcourus sur le réseau** : 2,5 millions de km.
- **5 569 110 voyages réalisés**. Soit une hausse de 5% par rapport à 2020 malgré la poursuite de la crise sanitaire et le mouvement social de septembre 2021.

Le réseau ferré

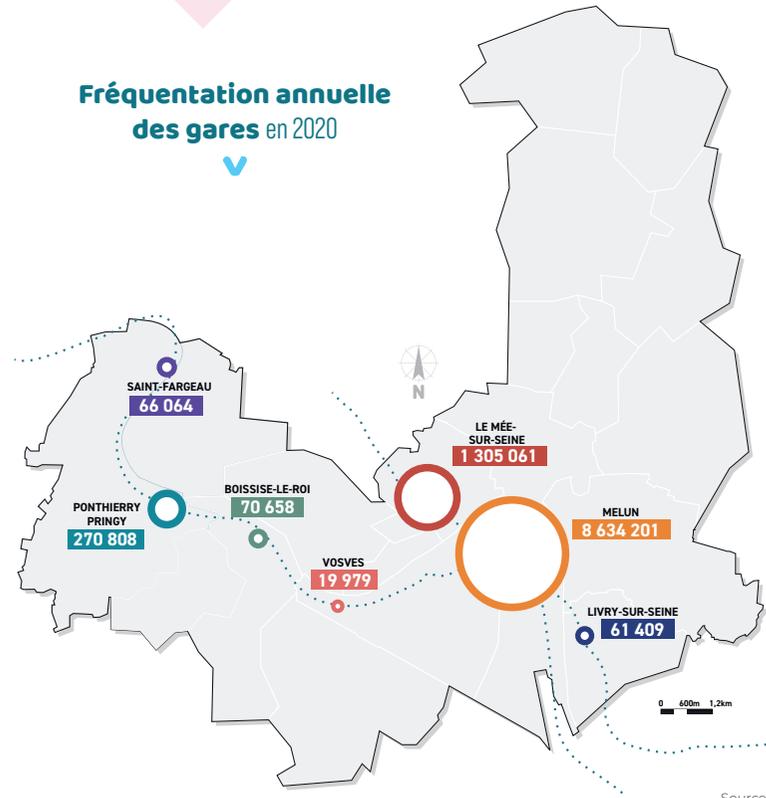
La gare de Melun constitue de loin le pôle d'attractivité principal de l'agglomération en matière de transport.

Avec 8,6 millions de voyageurs par an en 2020, elle figure parmi les 30 premières gares françaises en termes de fréquentation. Ces dernières ont vu leur fréquentation diminuer de près de 50% en un an sous l'effet de la crise sanitaire.

Fréquentation annuelle sur le réseau du Grand Melun depuis 2014



Fréquentation annuelle des gares en 2020



Source : open data SNCF

Localisation des établissements

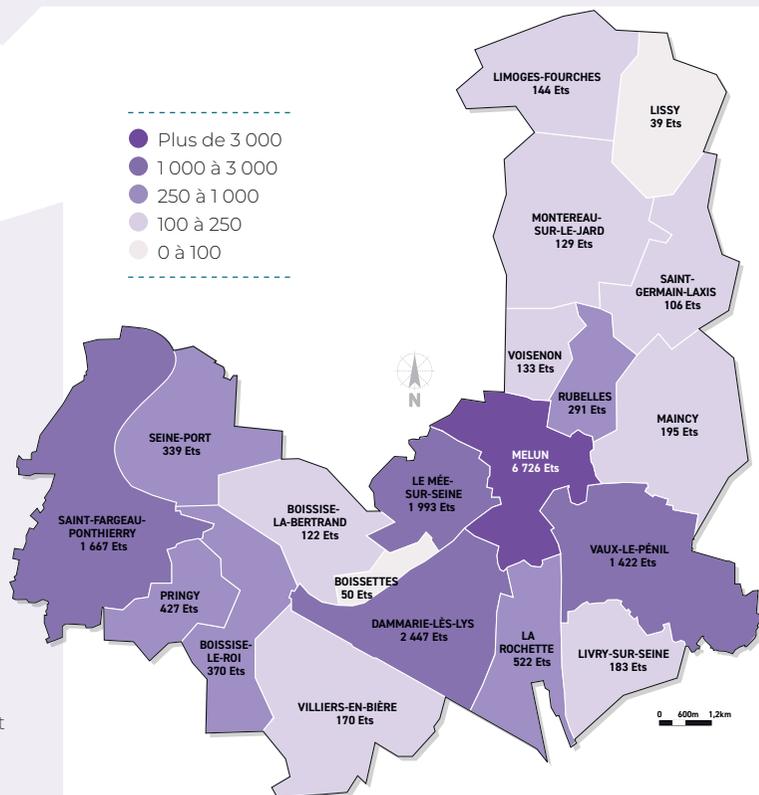
17 475 établissements

La répartition spatiale des établissements est contrastée. **82%** sont implantés sur les 5 communes de plus de 10 000 habitants (Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys, Saint-Fargeau-Ponthierry et Vaux-le-Pénil). **38%** se situent sur la ville préfecture.



Définition :

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Ainsi, une entreprise comprend plusieurs établissements. Toute création d'un établissement génère la création d'un siret permettant son identification.



Dynamisme du tissu économique

Depuis 2017, le nombre de créations est supérieur au nombre de radiations, ce qui implique **une augmentation continue du nombre d'établissements**. On observe une augmentation significative en 2020 et 2021, suite au faible nombre de radiations sur ces deux années par rapport aux créations qui elles, restent soutenues.

À noter que l'activité « livreur à domicile » est un secteur en plein essor, elle représente 16% des créations en 2020 et 18% en 2021.



Les données ont changé de source à partir de 2021 ce qui explique une incohérence sur le nombre d'établissements entre 2021 et 2022 au vu du nombre de créations et radiations sur l'année 2021.

Source : Base Entreprise 01/2022

Établissements

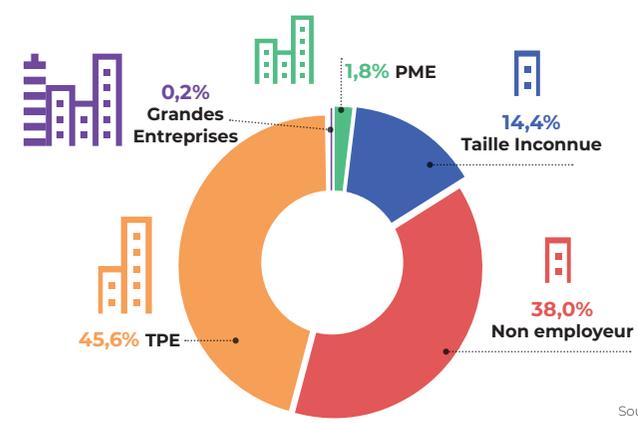
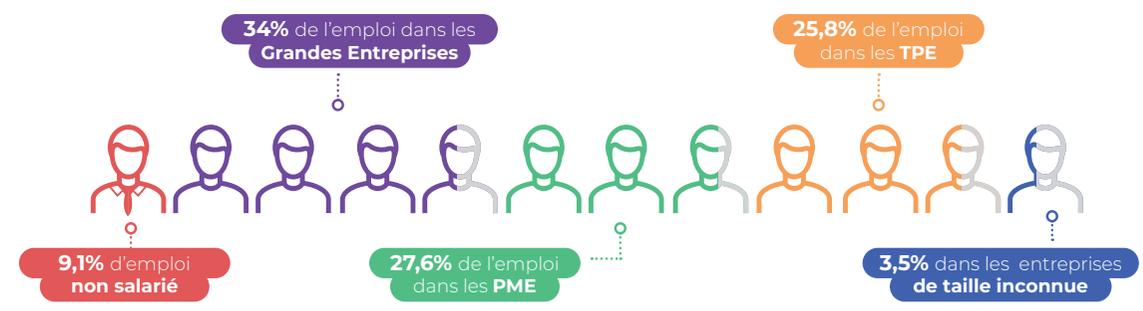
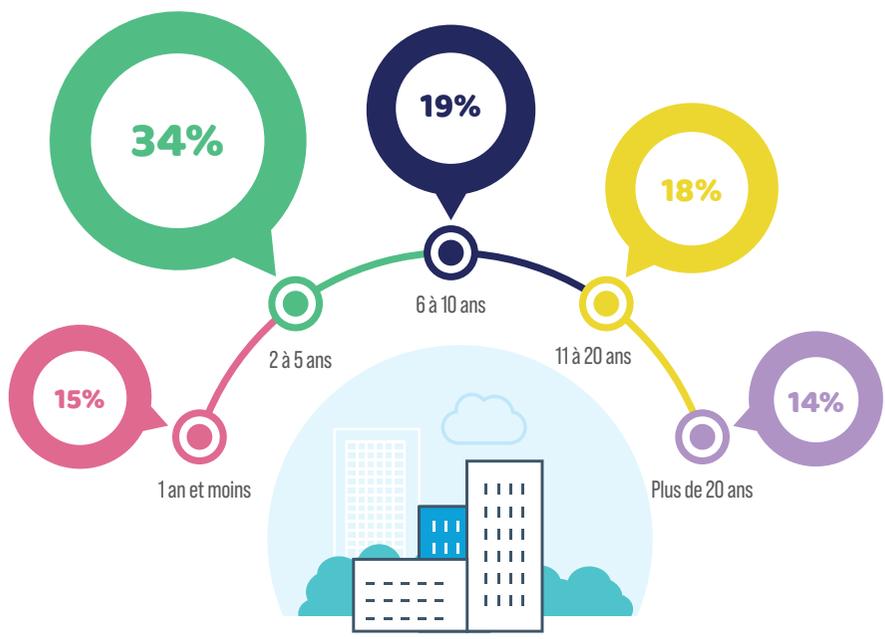
Ancienneté des établissements

Les établissements **les plus jeunes** (1 an et moins) sont représentés principalement par **le commerce de détail et les services de proximité ainsi que les flux de marchandises**. Cette dernière activité reposait principalement sur le commerce de gros et le transport de marchandises. Elle a connu récemment une forte évolution vers du transport de marchandises de type **livraison à domicile**. **Ainsi, 69%** des établissements de flux de marchandises ont moins de 3 ans. Les établissements de **plus de 20 ans** sont principalement **des associations et des activités financières, immobilières et d'assurance**. Néanmoins, les **administrations publiques - enseignement** sont sur-représentées par rapport aux autres tranches d'âge. En effet **41% d'entre elles ont plus de 20 ans**.

Taille des établissements

29 établissements qualifiés de « grandes entreprises » sont implantés sur Melun Val de Seine

Ces « grandes entreprises » représentent **0,2%** du nombre d'établissements constituant le tissu économique et génèrent à elles seules **34%** de l'emploi.

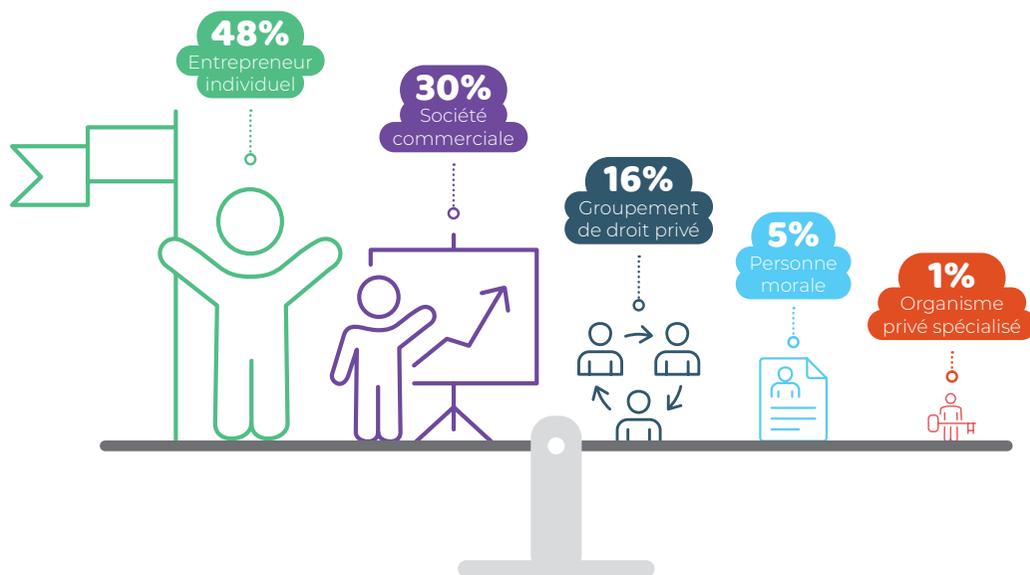


TPE : Moins de 20 salariés,
PME : 20 à 249 salariés,
Grandes entreprises : Au moins 250 salariés.

Établissements

Statut juridique

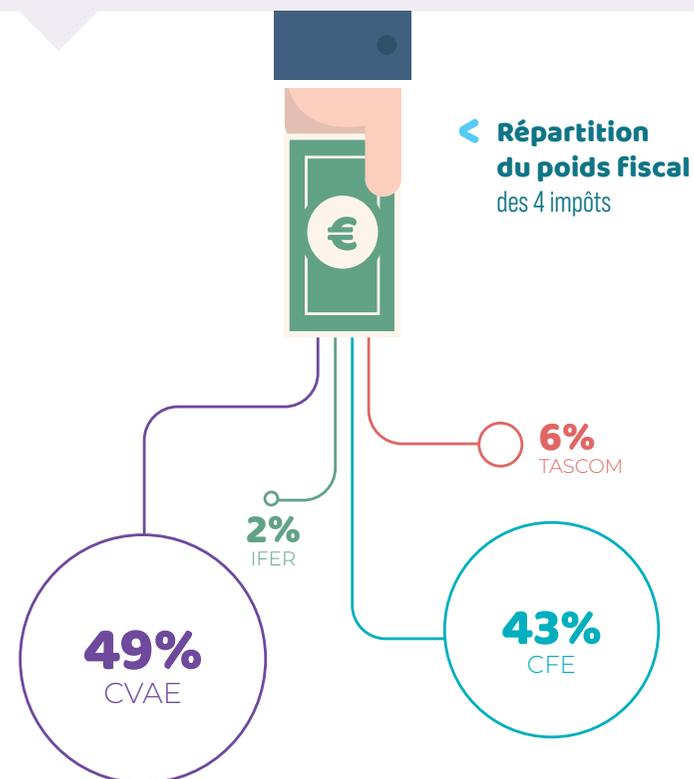
Sur l'ensemble des établissements principaux, **48% sont des entrepreneurs individuels et 30% des sociétés commerciales**. Le nombre d'entrepreneurs individuels a augmenté depuis 2017. Ils représentaient 45% du tissu économique (32% pour les sociétés commerciales).



Impôts économiques

Les impôts économiques sont l'ensemble des prélèvements fiscaux effectués auprès des entreprises par les collectivités locales. Sur Melun Val de Seine, les 4 impôts économiques sont :

- **La Cotisation Foncière des Entreprises** (CFE) calculée à partir de la valeur locative des biens immobiliers de l'entreprise,
- **La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises** (CVAE) assise sur la valeur ajoutée (fiscale),
- **La Taxe sur les surfaces commerciales** (Tascom) de plus de 400 m²,
- **Les Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseau** (IFER).

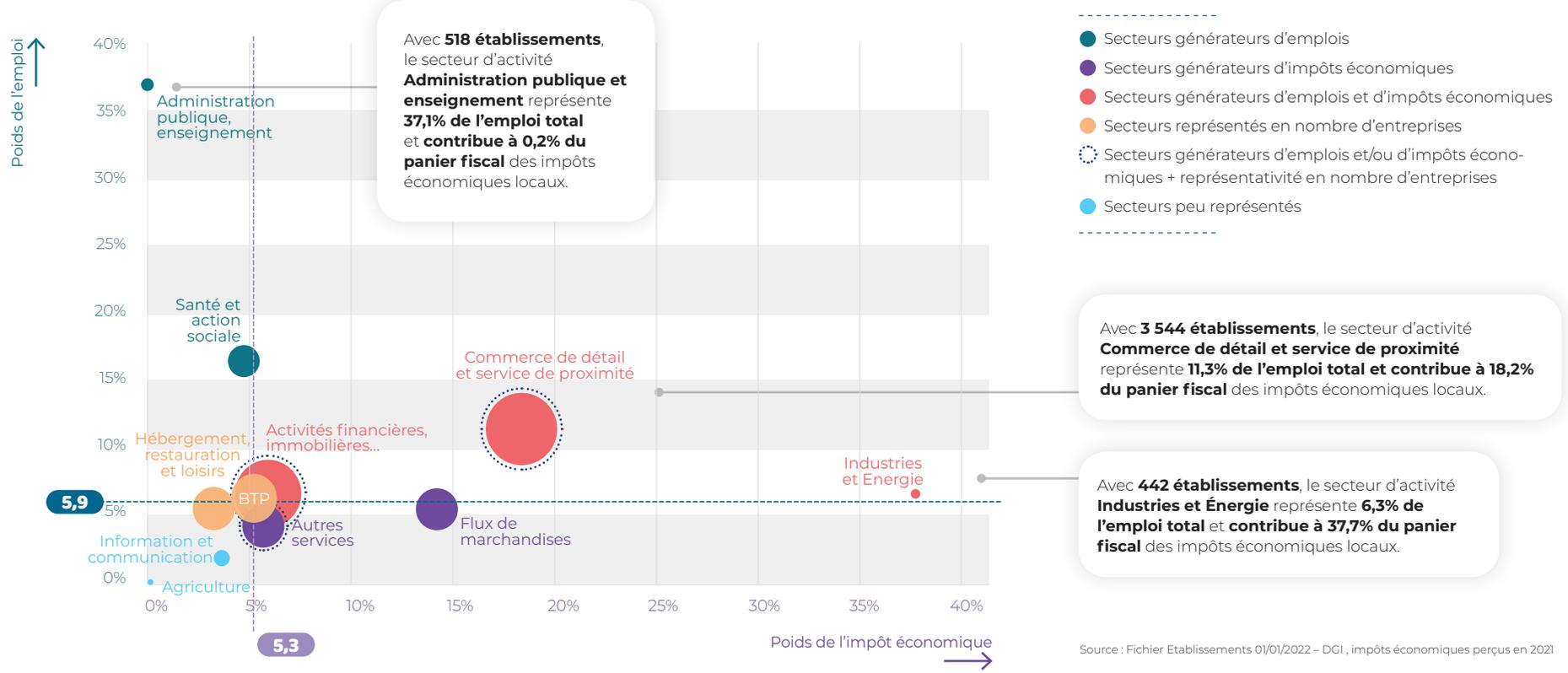


Établissements

Représentativité des secteurs d'activité en volume, emplois et ressources fiscales pour le territoire

Méthodologie : nous avons choisi d'étudier ici la représentativité des secteurs d'activités selon 3 variables : l'emploi (en ordonnée), l'impôt économique (en abscisse) et le nombre d'établissements (taille des cercles). La représentativité est repérée par rapport à la valeur médiane. Cette dernière permet de distinguer la moitié des activités peu représentatives et l'autre moitié cette fois-ci représentative. Les valeurs médianes sont les suivantes : 5,9% pour l'emploi (soit 3 474 emplois), 5,3% pour l'impôt économique (soit 1,4 Million d'euros), 10,1% pour le nombre d'établissements (soit 1 764 établissements).

- **Secteurs générateurs d'emplois :** Administration publique et enseignement (37,1%), Santé et action sociale (16,4%)
- **Secteurs générateurs d'impôts économiques :** Flux de marchandises (14,2%), Autres services (5,7%)
- **Secteurs générateurs d'impôts économiques et d'emplois :** Commerce de détail et service de proximité (18,2% ; 11,3%), Activités financières, immobilières et d'assurance (6,0% ; 6,3%), Industries et Énergie (37,7% ; 6,3%)
- **Secteurs représentatifs uniquement en nombre :** BTP 11,6%, Hébergement restauration et loisirs (10,6%)



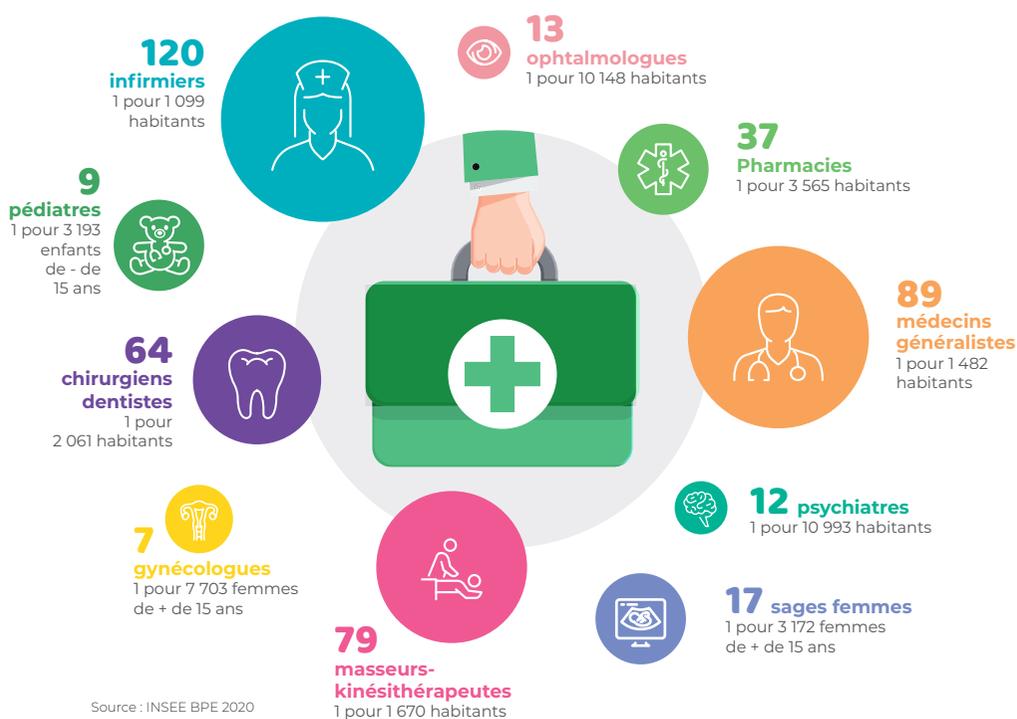
Source : Fichier Etablissements 01/01/2022 - DGI, impôts économiques perçus en 2021

Vie locale autour de la santé

Offre de soins

La proximité de l'offre de soins dépend de la répartition spatiale des professionnels de santé sur notre territoire et les communes environnantes. **100% de la population de Melun Val de Seine accède en moins de 10 min en voiture à un généraliste, une pharmacie, un infirmier, un masseur-kinésithérapeute, un dentiste ou encore une sage femme.** On constate un temps d'accès plus long en ophtalmologie, pédiatrie, psychiatrie, gynécologie ou encore au service d'urgence. Il peut atteindre jusqu'à 20 min selon leur localisation. L'offre de **santé neurovasculaire** se trouve **entre 25 et 45 min.**

La répartition spatiale est un élément structurant mais non suffisant pour évaluer l'accès aux soins. En effet, **la disponibilité de l'offre face à la demande de soins** l'est tout autant puisque le délai d'attente **influe sur l'accessibilité aux soins.**



Les médecins généralistes

1 médecin généraliste pour 1 482 habitants

On dénombre 89 médecins généralistes exerçant en libéral, **59% ont plus de 50 ans (27% ont plus de 60 ans).**

L'ARS Île-de-France, détermine et qualifie tous les 3 ans des découpages « territoires de vie-santé » permettant d'identifier les zones géographiques ayant une offre médicale insuffisante. **Ces zones déficitaires bénéficient d'aides financières pour soutenir l'installation ou le maintien des médecins.** Un score est déterminé à partir de 7 critères puis classé dans 4 catégories (Zone non déficiente, Zone d'Action Complémentaire (ZAC), Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) et ZIP+). Les ZIP+ étant les zones les plus déficitaires cumulent ainsi plus d'aides. En 2022, 96,3% de la population francilienne vit dans un territoire insuffisamment doté en médecins généralistes dont 28,3% en ZIP+.

Sur Melun Val de Seine, 100 % de la population se trouve en ZIP dont 67% en ZIP+.



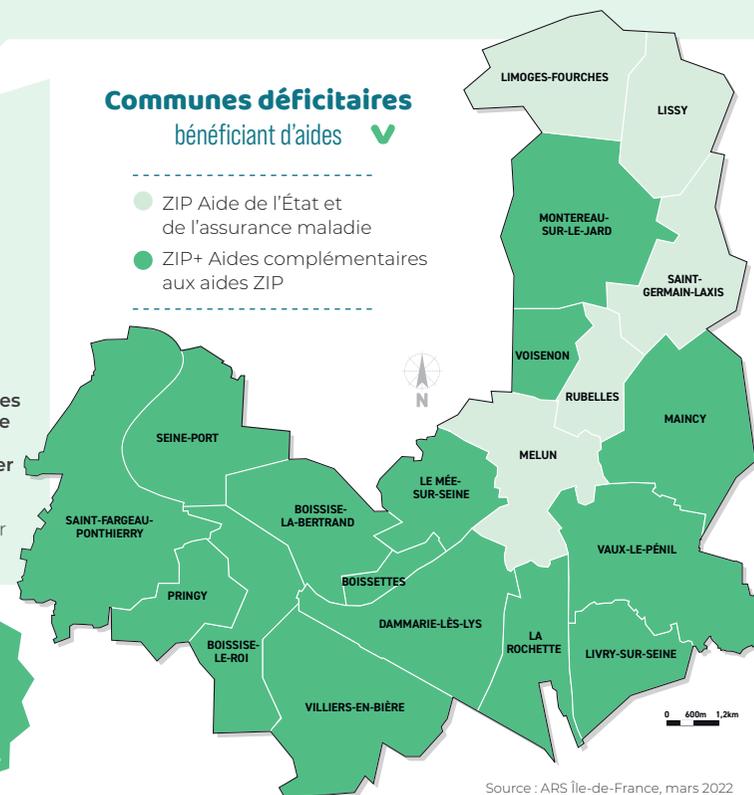
Lutte contre la désertification médicale

La CA Melun Val de Seine vient d'attribuer une bourse de **600 € par mois à 4 étudiants en médecine générale** qui en contrepartie, s'engagent, **à s'installer sur notre territoire au moins pendant 5 ans** après avoir obtenu leur doctorat.

1 généraliste pour 1 327 hab. en Île-de-France
1 généraliste pour 1 428 hab. en Seine-et-Marne

Communes déficitaires bénéficiant d'aides

- ZIP Aide de l'État et de l'assurance maladie
- ZIP+ Aides complémentaires aux aides ZIP



Vie locale autour de la santé

Prévention - Dépistages

L'objectif du dépistage est de mettre en évidence une anomalie le plus tôt possible, en l'absence de signes, avant que la maladie ne s'aggrave. Les pouvoirs publics ont instauré **trois programmes de dépistage organisé (sein, colorectal et col de l'utérus)**.

Les taux de participation sur Melun Val de Seine appellent à une meilleure communication et sensibilisation sur les dépistages (notamment pour le dépistage du cancer colorectal et celui du col de l'utérus où les taux de participation sont les plus faibles).

Indicateurs de participation



Taux de vaccination antigrippale
(campagne 2020)
CAMVS : 55,9%
Seine-et-Marne : 57,1%



Taux de dépistage organisé du cancer colorectal*
CAMVS : 24,3%
Seine-et-Marne : 26,7%

Taux de dépistage organisé du cancer du sein*
CAMVS : 54,3%
Seine-et-Marne : 55,6%

Taux de dépistage du cancer du col de l'utérus*
CAMVS : 22,1%
Seine-et-Marne : 21,3%



Taux de recours aux chirurgiens-dentistes des enfants de 6 à 24 ans*
CAMVS : 31,0%
Seine-et-Marne : 33,5%

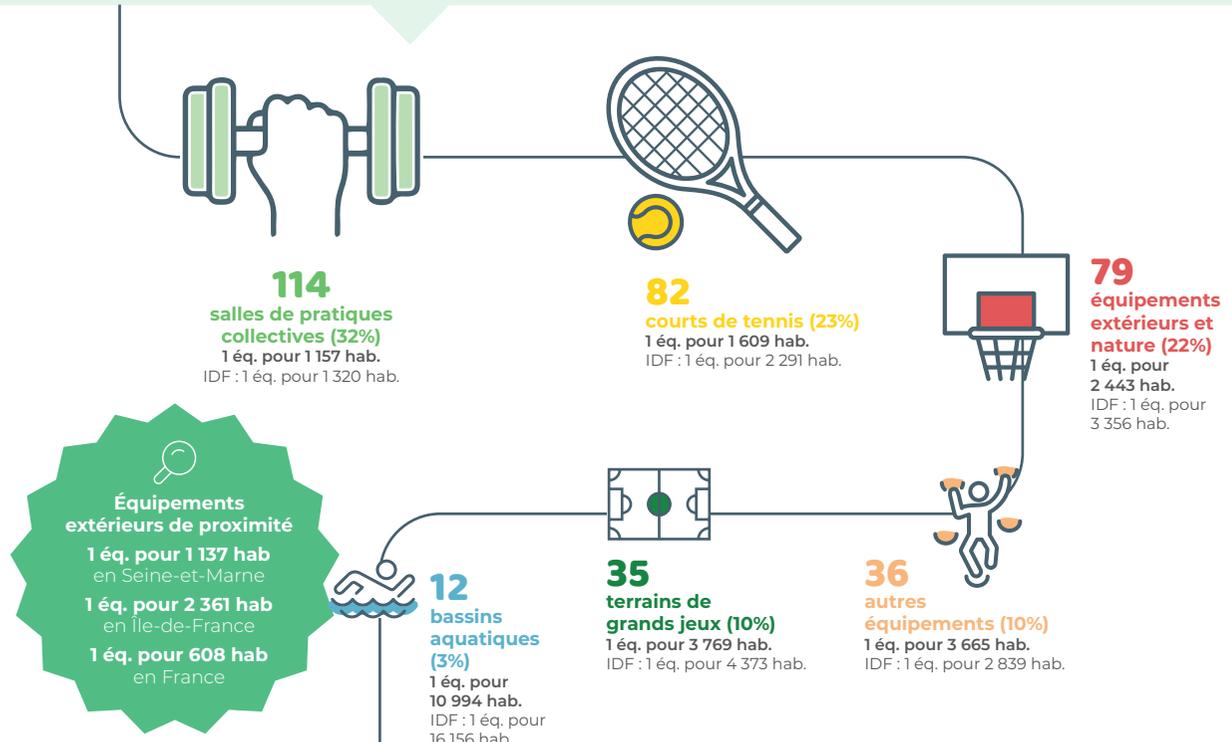
Accès au sport

L'activité physique et sportive au quotidien a des effets reconnus sur le bien-être et la prévention des maladies.

Offrir à tous et toutes, une plus grande accessibilité aux équipements sportifs à tout moment de la journée est un axe fort de la « stratégie nationale sport santé 2019-2024 ».

Melun Val de Seine recense 358 équipements sportifs soit 1 équipement pour 368 habitants (ou 27 éq. pour 10 000 hab.) répartis sur 124 sites. **58 sont des équipements extérieurs de proximité (ouverts 24h/24 - 7j/7)** soit 1 équipement pour 2 274 habitants (ou 4 éq. pour 10 000 hab.). **4% des équipements ont moins de 10 ans, 70% ont plus de 28 ans** (8% de ces anciens équipements ont été rénovés après 2005).

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a mis en place le dispositif estival « Sport Passion » qui se déroule chaque été depuis 1994. Il permet aux jeunes de 6 à 17 ans d'effectuer un stage d'une semaine (renouvelable) en participant à de nombreuses activités physiques et sportives. L'objectif principal est de leur donner envie de poursuivre ces disciplines pratiquées durant l'été au sein du tissu associatif de notre territoire. En 2021, 578 stages ont été effectués par 360 enfants/adolescents (plus de 85% résident sur Melun Val de Seine).



Source : Requête interne SIAM-ERASME * 2 ans glissants : 31/12/2019 ≤ date de soin et de remboursement ≤ 31/12/2021

Source : equipements.sports.gouv DataES 2020

Patrimoine naturel et culturel

Au cœur d'un patrimoine de prestige, Melun Val de Seine offre une qualité de vie remarquable entre Seine et Forêt de Fontainebleau. Les bois et les 15 parcs municipaux constituent également le poumon vert de notre territoire.

Château de Vaux-le-Vicomte

Villages de caractère et sites patrimoniaux

1. Maincy, 2. Melun, 3. Seine-Port

Culturel et loisirs

4. Espace Saint-Jean et Office de Tourisme de Melun Val de Seine, 5. Médiathèque Astrolabe, 6. Cinéma les Variétés, 7. L'Escale, 8. La Ferme des Jeux, 9. Espace Nino Ferrer, 10. La Cartonnerie et Espace Pierre Bachelet, 11. Les 26 couleurs, 12. Saint Assise Aventure, 13. Le Mas, 14. MJC - Le Chaudron

Nautisme et Fluvial

15. Port de la Reine Blanche, 16. Port Saint Jacques, 17. Base de loisirs et port de plaisance

Musées

18. Musée aéronautique et spatial Safran, 19. Musée de la gendarmerie nationale, 20. Musée d'art et d'histoire de Melun, 21. Musée Henri Chapu, 22. Lieu de mémoire ancienne usine Leroy

Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

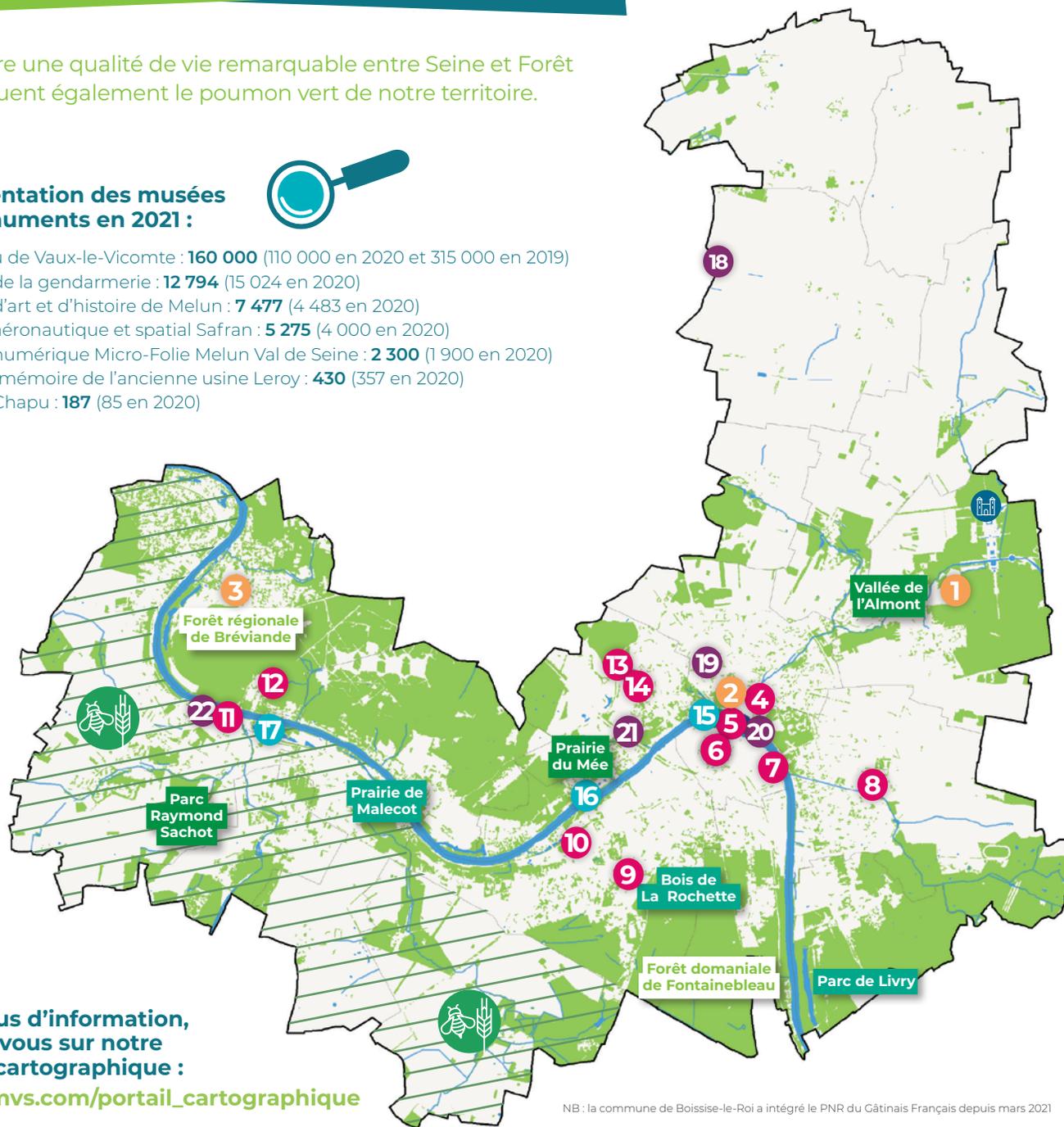
Fréquentation des musées et monuments en 2021 :



- Château de Vaux-le-Vicomte : **160 000** (110 000 en 2020 et 315 000 en 2019)
- Musée de la gendarmerie : **12 794** (15 024 en 2020)
- Musée d'art et d'histoire de Melun : **7 477** (4 483 en 2020)
- Musée aéronautique et spatial Safran : **5 275** (4 000 en 2020)
- Musée numérique Micro-Folie Melun Val de Seine : **2 300** (1 900 en 2020)
- Lieu de mémoire de l'ancienne usine Leroy : **430** (357 en 2020)
- Musée Chapu : **187** (85 en 2020)



Pour plus d'information, rendez-vous sur notre portail cartographique : geo.camvs.com/portail_cartographique



Patrimoine naturel et culturel



Espaces Naturels Sensibles (ENS)

La mise en place des ENS a pour objectif de protéger un patrimoine naturel, paysager ou géologique de qualité. Outre **la forêt régionale de Bréviande qui comprend en son sein un espace naturel sensible régional sur la commune de Seine-Port**, le territoire recense six ENS ouverts au public, permettant de découvrir des écosystèmes.

3 ENS DÉPARTEMENTAUX

PRAIRIE DE MALECOT (Boissise-le-Roi)

- Emprise et/ou parcours : sentier de 1 km sur un espace de 12 ha
- Milieux naturels présents : berges de la Seine, prairies
- Intérêts du site : botanique, entomologie, ornithologie
- Particularités : pâturage par chevaux camarguais.

BOIS DE LA ROCHETTE (La Rochette)

- Emprise et/ou parcours : 10 km de chemins forestiers, dont boucle bleue de 3,5 km sur un espace de 160 ha
- Milieux naturels présents : bois, mares
- Intérêts du site : botanique, entomologie, ornithologie, amphibiens
- Particularités : bois intégré à la forêt de Fontainebleau.

PARC DE LIVRY (Livry-sur-Seine)

- Emprise : 8 km de sentiers dont boucle bleue de 3,5 km sur 176 ha
- Milieux naturels présents : bois, friches, plans d'eau, berges de Seine
- Intérêts du site : botanique, histoire, entomologie, ornithologie
- Particularités : observatoire ornithologique, alignement d'arbres datant du XVIII^e siècle.

3 ENS COMMUNAUX

PARC RAYMOND SACHOT (Saint-Fargeau-Ponthierry)

- Emprise : écrin de verdure de 37 ha
- Milieux naturels présents : bois, prairie, zones humides
- Intérêts du site : faunistique, floristique
- Particularités : anciens vergers.

VALLÉE DE L'ALMONT (Maincy)

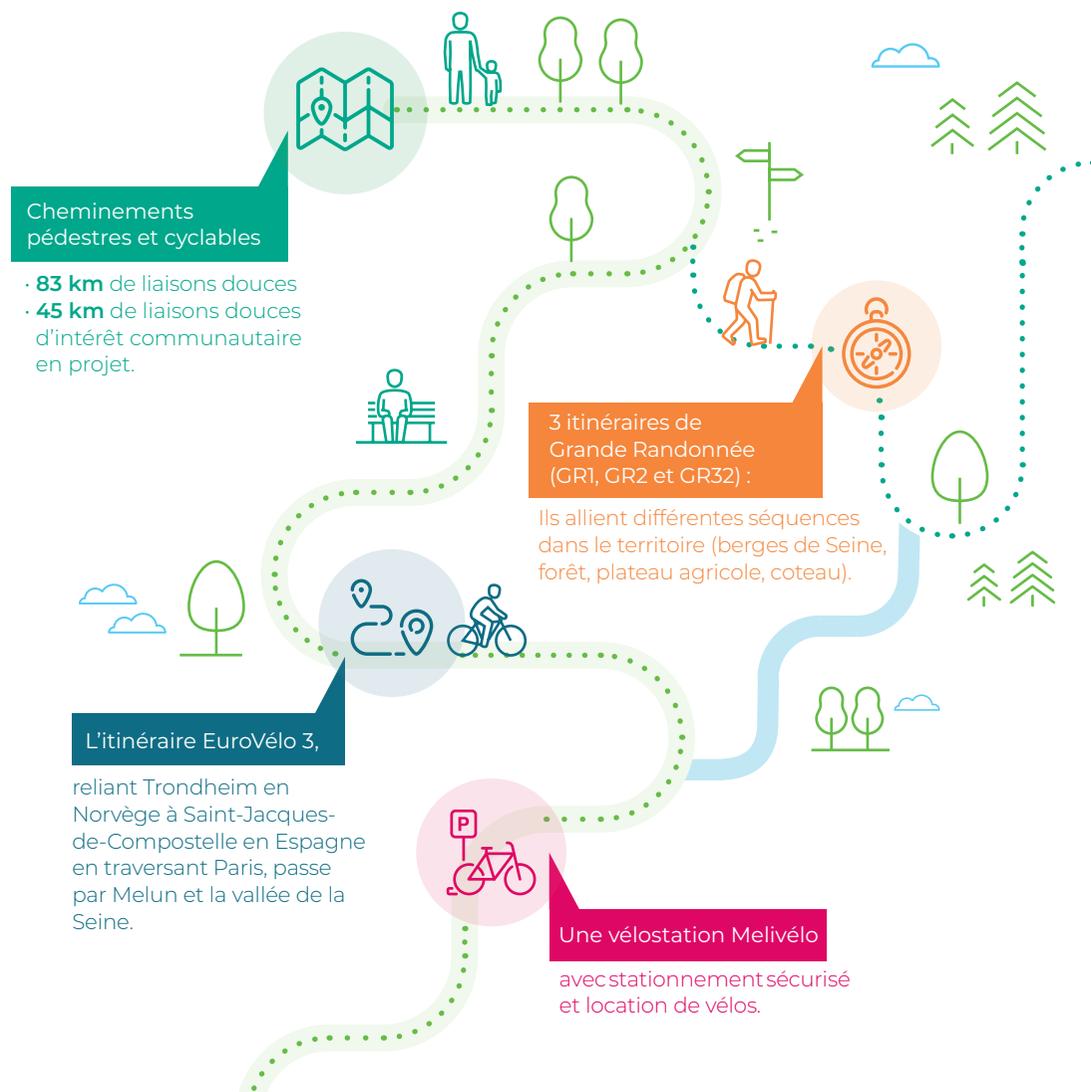
- Emprise : tout le long de l'Almont (en partie ouvert au public)
- Milieux naturels présents : bois, prairie, cours d'eau
- Intérêts du site : faunistique, floristique, amphibiens
- Particularités : site classé du val d'Ancoeur, pont Cézanne.

PRAIRIE DU MÉE (Le Mée-sur-Seine)

- Emprise : ouverture de 2,6 ha au printemps 2020
- Milieux naturels présents : prairie humide, zone humide (mare), arbres
- Intérêts du site : botanique, entomologie, microfaune
- Particularités : ancien verger, arbres d'intérêt ornemental et paysager, ambiance paysagère des bords de Seine.

Découvrir la richesse patrimoniale à pied ou à vélo

Les sentiers de randonnée, les itinéraires touristiques ou autres liaisons douces invitent à la contemplation du paysage.





Direction Aménagement du Territoire
Sabrina Bousseton
Chargée de mission SIG et observatoires
01 64 79 25 15

www.melunvaldeseine.fr

